

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16RFOP007
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER Réunion Conseil Régional 2014-2020
Version	2021.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	2 juin 2022

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	9
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	9
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	21
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i.....	24
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a.....	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c.....	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a.....	38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d.....	42
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a.....	46
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c.....	50
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e.....	53
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5b.....	56
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6a.....	58
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6b.....	61
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c.....	64
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6d.....	67
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 7c.....	69
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 9a.....	71

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 9b.....	74
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 10a.....	76
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 3d.....	78
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 5b.....	80
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 7c.....	83
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11.....	87
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / OS.28.....	88
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9.....	89
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS.22.....	90
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS.23.....	91
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises.....	92
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	93
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	96
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme.....	96
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013].....	97
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	101
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU).....	103
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	104
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	107
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	109
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	110
La Financière Région Réunion.....	110
Co-Investissement en haut de bilan : ESSOR PME Ile de la Réunion.....	113
2.2. Co-Investissement en haut de bilan : ESSOR PME Ile de la Réunion.....	115
Prêt avec partage de risques pour les TPE-PME.....	118
<i>Prêt avec partage de risques pour les TPE-PME.....</i>	<i>120</i>
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	123
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	125
10.1. Grands projets.....	125
10.2. Plans d'action communs.....	129
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	132

11.1.	Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	132
11.2.	Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	133
11.3.	Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	133
11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	133
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	133
12.	INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	134
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	134
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	136
13.	ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	137
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	138
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	138
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	138
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	138
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 138	
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	139
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	139
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	140
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	141
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	142
	Documents.....	143
	Résultats de la dernière validation	144

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Après une année 2020 marquée par des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID 19, la reprise de l'activité économique a pu être constatée, notamment au cours du second semestre 2021, et ce malgré des mesures de restrictions locales pour faire face à une recrudescence épidémique de COVID 19 (couvre-feu, restrictions de déplacement, motifs impérieux, jauges dans les ERP, ...).

Par ailleurs, et en réponse aux défis posés par les conséquences de la pandémie (perturbations du trafic maritime et aérien et ses conséquences sur les coûts d'approvisionnement) l'année 2021 aura été marquée par la mobilisation de tous les dispositifs de soutien aux acteurs, notamment ceux co-financés par l'initiative REACT EU.

1. Implémentation de l'initiative REACT-EU dans le programme pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire

L'année 2021 marque le début de la mise en œuvre de l'initiative REACT-EU dans le territoire. Suite à l'accord du Conseil Européen du 21 juillet 2020 sur le plan « *Next Génération EU* », et, pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise, des fonds additionnels à ceux de la politique de cohésion ont été alloués aux Autorités de gestion venant abonder le programme 2014 – 2020 dans le cadre de l'initiative REACT UE.

A ce titre, la modification du PO FEDER, visant à intégrer la première tranche de REACT-UE, approuvée par la Commission européenne en avril, a permis de rendre les premiers dispositifs, opérationnels dès mai 2021.

Un nouvel objectif thématique dédié a ainsi été créé : « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie ». Sur la base d'une première enveloppe (estimé à 79 % de la dotation pour La Réunion), ce volet REACT EU s'est décomposé en deux axes supplémentaires :

-Un axe qui concentre les propositions opérationnelles autour de 4 objectifs spécifiques :

- OS 24 - Soutenir les investissements dans le domaine de la santé
- OS 25 - Impulser une dynamique de relance de l'économie, notamment des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire
- OS 26 - Poursuivre la transition vers une économie verte, décarbonée

- OS 27 - Développer l'accès au numérique et améliorer la résilience des systèmes éducatifs et administratifs

-Un axe qui, conforme aux obligations communautaires, comptabilise spécifiquement les nouveaux moyens d'assistance technique.

1. Un programme opérationnel qui atteste des impacts à plus long terme de la pandémie

1. Niveaux de programmation et de certification

Les rythmes de programmation et de certification montrent l'impact à long terme de la crise sanitaire, qui se fait particulièrement ressentir sur la certification, en raison du décalage dans le temps des projets, et *de facto* du niveau de certification du programme.

• Dynamique de programmation

Concernant la programmation (hors volet REACT EU), au 31 décembre 2021, 1 458 dossiers ont été sélectionnés, représentant un coût total de 2, 134 milliards d'euros, soit 111% des financements disponibles, correspondant à un montant FEDER de 1, 143 milliards d'euros.

• Dynamique de certification

Concernant la certification, le rythme des appels de fonds s'est maintenu, et cinq appels de fonds ont validés par la Commission pour l'exercice comptable 2021-2022. Le montant cumulé des appels de fonds de l'Autorité de certification auprès de la Commission Européenne s'établissait au 31 décembre 2021 à 984 917 014,19€, soit un taux de certification de 51%.

La certification des dépenses a atteint 552,34 M€ et a permis de dépasser le seuil du dégagement d'office 2021, et d'enregistrer également une avance de 38M€ pour le seuil de dégagement d'office de 2022 (montant UE de 642 367 487€).

• Intégration des axes REACT UE au programme

En 2021, la première enveloppe de REACT EU de 255,989 M€ a été implémentée et la création des axes 10 et 11 (axe AT) au titre de REACT-EU a fait mathématiquement baisser les taux de programmation et de certification.

21 opérations ont ainsi été sélectionnées au titre de REACT-EU, pour un coût total de 45,86M€, correspondant à un montant FEDER de 36,96M€.

Intégrant les crédits de REACT EU, le coût total de programmation s'élève alors à 2,179 milliards d'euros, équivalent à un montant FEDER de 1,180 milliards d'euros soit un taux de programmation à 99%, et le taux de certification à 45%.

Les détails relatifs à la programmation et à la certification pour chacun des axes du programme sont présentés à la section 3.1 du présent rapport.

Eu égard à une procédure de contrôle en cours sur les indicateurs présentés à la section 2.2 du rapport et selon les conclusions, certaines données pourraient être modifiées à la marge.

1. Gouvernance et dynamique de programmation

• **Comité National de Suivi**

Le Comité National de Suivi a été consulté à plusieurs reprises au cours de l'année 2021. Deux fois en procédure écrite. Tout d'abord, à l'occasion du Rapport Annuel de Mise en Œuvre 2020. Puis pour se prononcer sur la proposition de modification du programme, pour intégrer REACT EU, une modification et des critères de sélection de l'axe 8 présentées par l'Autorité de gestion.

Il s'est réuni une fois en présentiel en fin d'année, pour examiner l'état d'avancement, les prévisions de clôture, la mise en œuvre du plan d'évaluation, les actions de communication du programme 2014-2020, et l'élaboration des programmes 2021-2027.

• **Comité local de suivi**

Le Comité local de suivi s'est réuni 11 fois au cours de l'année entre les mois de février et décembre 2021. En raison de la crise sanitaire et des mesures d'éloignement social en vigueur, le format a été adapté proposant aux membres de se réunir sous une forme mixte qui allie présentiel et

visioconférence.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	INVESTIR DANS LES LEVIERS DE CROISSANCE	<p>En 2021, 32 opérations ont été programmées portant la programmation totale à 265 opérations pour un CTE de 159,028 M€ dont 114,823 M€ de FEDER soit 110 % de l'axe avec un niveau de certification de 47 %.</p> <p>OS 1 : Augmenter l'activité de RDI en augmentant les capacités notamment humaines</p> <p>En termes financiers, la part la plus importante de la programmation 2021 a concerné des opérations d'infrastructures de recherche pour un CTE de 10,568 M€ et 8,457 M€ de FEDER, ainsi que la modification du programme de recherche pluriannuel du CIRAD (CTE de 13,415 M€ dont 10,732 M€ de FEDER)</p> <p>OS 2 : Innover pour répondre aux défis territoriaux et conquérir de nouveaux marchés dans les secteurs de la S3</p> <p>En termes de nombre d'opérations, la programmation a principalement concerné le soutien aux structures avec 16 opérations pour le développement et l'animation de l'écosystème de l'innovation et le soutien aux pôles. Ces opérations représentent en 2021 un CTE de 11,775 M€ dont 3,454 M€ au bénéfice de 9 structures.</p> <p>Notons également la sélection de 5 opérations pour des projets innovants portés par des entreprises, 5 opérations pour l'insertion de jeunes chercheurs, une opération de diffusion de la culture scientifique auprès du grand public et un projet de recherche en matière de biotoxines marines.</p>
10	Volet REACT UE du PO FEDER 14-20 de La Réunion	<p>En 2021, 21 dossiers ont été programmés pour un CTE de 45,869 M€ avec 36,969 M€ de FEDER, soit un taux de programmation de 17%.</p> <p>OS 25 : Impulser une dynamique de relance de l'économie, notamment des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>15 opérations ont été programmés en 2021 pour un CTE de 40,971 M€ (UE : 32,365 M€) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 opération relative à l'amélioration de l'accès au Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR) - 5 opérations portant sur la résilience du réseau routier avec la suppression de radiers et la sécurisation d'itinéraire - 1 opération de réhabilitation numérique et durable des zones d'activités - 1 projet de promotion marketing plan de relance tourisme - 6 opérations de réhabilitation partielle de 4 écoles primaires et de 2 équipements sportifs liés aux établissements d'éducation - 1 opération de réhabilitation de l'Espace de diffusion culturelle de Champ Borne à Saint-André <p>OS 26 : Poursuivre la transition vers une économie verte, décarbonée</p> <p>6 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 4,897 M€ (UE : 4,603 M€) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 projet de refonte de l'éclairage au Port Ouest - 3 opérations d'aménagements en faveur des modes doux avec l'amélioration de la continuité cyclable sur la descente de Grand Anse, les cheminements piétons / cycles sur la ravine du Gol et l'aménagement du chemin RATENON à Saint-André - 2 opérations relative aux travaux d'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable dans le sud de l'île l'un à Saint-Pierre et l'autre à Petite Ile
11	Assistance technique dédiée au volet REACT UE	<p>Conformément au règlement délégué n°2019/1867 de la Commission Européenne relatif à la simplification de la gestion des fonds européens, la Région Réunion a mis en œuvre, à compter du 13 juillet 2020, un financement à taux forfaitaire pour l'assistance technique.</p> <p>Cette dernière ne fait donc plus l'objet de programmation et de certification des dépenses au coût réel mais est calculée à partir d'un taux forfaitaire des dépenses certifiées au niveau du programme (hors assistance technique).</p>
2	AMELIORER L'ACCES AUX TIC PAR UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE	<p>Depuis le début de la programmation 16 opérations ont été sélectionnées pour un CTE de 44,465 M€ et un soutien FEDER de 25,584 M€. En 2021 la programmation porte sur 6 opérations concentrées sur l'OS 4. Au niveau de l'axe le taux de programmation atteint</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>94% et la certification s'établit à 14 %.</p> <p>OS 4 : Augmenter l'usage des e-services</p> <p>6 opérations ont été programmées pour un CTE de 3,927 M€ et un montant FEDER de 2,902 M€.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 opérations relèvent de la e-santé avec le projet ORION qui permet de suivre les doses de rayons ionisants liés à l'imagerie médicale et le projet OSMOSE relatif à la mise en place d'une application pour les usagers du secteur médico-social. - 2 opérations portent sur la dématérialisation de services publics au bénéfice des citoyens de 2 communes. - 1 opération vise la dématérialisation d'informations en temps réel pour le trafic routier.
3	AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES	<p>Depuis 2015, 541 opérations ont été programmées pour un CTE de 414,734 M€ et 180,684 M€ UE dont 136 opérations au titre de 2021. Le taux de programmation est de 141% avec un taux de certification de 53%</p> <p>OS 5 : Augmenter la création d'entreprises nouvelles notamment dans les secteurs prioritaires</p> <p>50 opérations ont été programmées pour un CTE de 20,598 M€ dont 5,263 M€ UE.</p> <p>Le dispositif de Prime Régionale à l'Emploi montre une forte appétence des bénéficiaires avec 23 opérations pour la seule année 2021 représentant un CTE de 5,099 M€ dont 1,814M€ de FEDER</p> <p>Le reste de la programmation porte sur les aides à l'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 opérations dans le secteur numérique - 3 opérations dans le domaine du tourisme, avec une programmation financière

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>significative (3,461 M€ dont 1,668 M€ UE)</p> <p>- 17 opérations pour les autres secteurs (CTE de 4,273 M€ pour un soutien UE de 1,493 M€)</p> <p>OS 6 : Augmenter les parts de marché des entreprises notamment dans les secteurs prioritaires</p> <p>86 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 39,298 M€ dont 13,830 M€ UE.</p> <p>Les aides à l'investissement ont concerné 56 opérations dont 24 au titre des secteurs traditionnels, 6 au titre des aides immatérielles et 12 opérations pour la transition numérique. En outre, 2 opérations concernent des entreprises de l'économie circulaire. Ces opérations ont mobilisé 7,158 M€ de FEDER pour un CTE de 28,205 M€</p> <p>19 opérations ont concerné des aides au recrutement pour un CTE de 2,356 M€ et un soutien UE de 0,840 M€.</p> <p>Le soutien à la structuration des filières a été soutenu au travers de 10 opérations pour un CTE de 4,253 M€ et 3,270 M€ UE.</p> <p>Enfin, 2 opérations ont porté sur la modernisation de zones d'activité pour 4,482 M€ de CTE et 2,560 M€ de FEDER.</p>
4	PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE	<p>Depuis le début de la programmation 192 opérations ont été soutenues pour un CTE de 263,045 M€. En 2021, 27 opérations ont été programmées. Le taux de programmation de l'axe atteint 96% et la certification s'établit à 33 %.</p> <p>OS 7 : Substituer l'énergie thermique des mers à l'électricité pour la climatisation des bâtiments tertiaires</p> <p>En 2021, aucune opération n'a été programmée sur cet OS.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>OS 8 : Augmenter la production d'énergie renouvelable 8 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 1,563 M€ dont 507 k€ de FEDER.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 centrales photovoltaïques en autoconsommation - 6 opérations de recharge photovoltaïque pour véhicules électriques <p>OS 9 : Réduire la consommation des infrastructures publiques et des logements à caractères sociaux 11 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 20,590 M€ (UE : 12,765 M€).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 opérations d'installation de chauffe-eau solaire collectif sur des logements sociaux - 2 opérations de rénovation thermique de bâtiments publics : Université de La Réunion et siège de la CINOR - 3 opérations de rénovation des éclairages publics convertis en LED sur plusieurs communes <p>OS 10 : Limiter la consommation de carburant fossile en augmentant l'usage des TC et des modes de déplacements 8 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 45,166 M€ (UE : 24,341 M€).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 opérations d'amélioration de la continuité cyclable sur la VVR à Saint-Paul et sur la section Sainte-Suzanne/Sainte-Marie <p>Au titre des ITI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 opérations d'aménagement de Pôle d'Echange à Saint-Pierre, l'Etang Salé et Saint-Joseph - 2 opérations d'aménagements autour des gares et stations RRTG TCSP - 1 opération de conception réalisation du transport par câble entre Bellepierre et la Montagne
5	RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA	95 opérations ont été soutenues sur cet axe pour un CTE de 197,692 M€, dont 16 pour 2021. Le taux de programmation de l'axe atteint 99% et la certification s'établit à 36 %.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	VALORISATION DU PATRIMOINE	<p>OS 11b : Assurer la continuité des itinéraires routiers au regard des risques climatiques 1 opération de déconstruction de l’Ouvrage d’art métallique sur la Rivière des Galets : CTE de 6,700 M€ (UE 4,690 M€)</p> <p>OS 12 : Diminuer la quantité de déchets ultimes en recourant à la valorisation énergétique des déchets 3 opérations ont été programmées en 2021 : CTE de 3,257 M€ (UE 2,102 M€).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 opération sur l’équipement de collecte séparée des biodéchets territoire de la CINOR - 1 projet de réhabilitation de la décharge de la Montagne - 1 opération de réhabilitation de l’ouvrage de rejet des effluents de broyage des déchets verts <p>OS 13 : Sécuriser l’approvisionnement en eau potable au plan quantitatif et qualitatif 1 opération d’animation des réunions du 2ème plan de gestion Réserve Naturelle Nationale Etang de Saint-Paul : CTE de 24 130 € (UE 16 891€)</p> <p>OS 14 : Accroître la fréquentation touristique du territoire en promouvant le patrimoine naturel et culturel</p> <p>6 opérations d'aménagement et d'équipements touristiques publics ont été programmées pour un CTE de 13,245 M€ (UE : 9,271 M€)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 opérations d’aménagement et d’équipement de sites touristiques publics - 1 étude de valorisation touristique - 1 opération portant sur la signalisation d’information locale territoire de la CIREST <p>OS 15 : Accroître la protection des espèces endémiques menacées</p> <p>6 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 808 182 € (UE : 565 727 €).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 opérations portant sur la préservation de la faune réunionnaise - 4 opérations portant sur la préservation de l’avifaune
6	SOUTENIR L’OUVERTURE ET LES	Depuis le début de la programmation, 14 opérations ont été soutenues pour un CTE de

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	PERFORMANCES DU TERRITOIRE EN INVESTISSANT DANS LES INFRASTRUCTURES D'ECHANGE	<p>390,781 M€ (163,523 M€ UE). Aucune opération n'a été programmée en 2021. Le taux de programmation de l'axe est de 99% et celui de la certification de 79 %.</p> <p>OS 16 : Fluidifier et sécuriser le transport routier</p> <p>Aucune opération n'a été programmée en 2021 sur cet OS.</p>
7	REpondre A LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE EN AUGMENTANT LES SERVICES A LA POPULATION	<p>Depuis le début du programme, 61 opérations ont été soutenues dont pour un CTE de 206,266 M€ (UE 127,374 M€), dont 9 dossiers en 2021. Le taux de programmation de l'axe atteint 96% et la certification s'établit à 48%.</p> <p>OS 19 : Augmenter la capacité et la qualité d'accueil en établissements spécialisés des personnes dépendantes dont le maintien en milieu ordinaire n'est pas possible</p> <p>2 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 5,686 M€ (UE : 3,980 M€) sur le site Sud du CHU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 opération de travaux de modernisation du service d'hyperbarie par doublement capacitaire - 1 opération portant sur les travaux d'extension du bloc opératoire <p>OS 20 : Augmenter l'offre de services dans les communautés urbaines défavorisées et des Hauts</p> <p>En 2021, 7 opérations ont été programmées pour un CTE de 5,323 M€ (UE : 3,726 M€)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 opérations portant sur le développement de l'attractivité des Hauts sur la commune du Tampon avec d'une part la création de 2 aires de loisirs à Bourg-Murat et à Bois-Court et d'autre part la création de 4 équipements de proximité dans 4 villages sur le territoire du Tampon <p>Au titre des ITI, 5 opérations ont été programmées :</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>- 2 opérations portant sur la restructuration urbaine des quartiers sensibles à Saint-Denis</p> <p>- 1 opération relative à la Stratégie Territoriale de Développement urbain Durable Intégré du TCO avec le déploiement et l'animation du dispositif FEDER / ITI (Phase 2)</p> <p>- 2 opérations portant sur les espaces publics structurants : l'un au quartier de Basse-Terre à Saint-Pierre (Tranche 2) et le second à Plateau Caillou</p> <p>OS 21 : Accompagner la croissance démographique en matière d'éducation et de formation Aucune opération n'a été programmée sur cet OS en 2021</p>
8	COMPENSER LES SURCOUTS LIÉS A L'ULTRAPERIPHERIE	<p>Depuis le début 238 dossiers ont été programmés pour un CTE de 425,124 M€ avec 229,485 M€ de FEDER dont 19 opérations en 2021. Le taux de programmation de l'axe atteint 136% et la certification s'est établit à 48%.</p> <p>OS 22 : Compenser les surcoûts liés au transport de marchandises et à l'installation des entreprises</p> <p>14 opérations ont été programmées en 2021 pour un CTE de 4,600 M€ et un montant FEDER de 2,270 M€.</p> <p>- 2 opérations ont porté sur la réalisation d'études pour la création d'immobilier d'entreprises</p> <p>- 12 opérations concernent le soutien aux surcoûts de fret intrant ou extrant</p> <p>OS 17 b : Accroître le développement économique du grand port (...)</p> <p>2 opérations ont été programmés en 2021 pour un coût total éligible de 34,871 M€ (UE : 20,922 M€) :</p> <p>- 1 opération portant sur la réorganisation et sécurisation du Port Est</p> <p>- 1 projet concernant l'implantation d'un dock flottant au poste 9</p> <p>OS 18 b : Améliorer et mettre aux normes les infrastructures aéroportuaires (...)</p> <p>1 opération a été programmée en 2021 pour un CTE de 113,353 M€ (UE 66,561 M€), il s'agit du projet de développement de l'aéroport de La Réunion Roland Garros avec les</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>travaux liés à l'augmentation des capacités de l'aéroport.</p> <p>IS 23 : Améliorer la sécurité des personnes exposées aux risques d'inondation</p> <p>1 opération a été programmée en 2021 pour un CTE de 8,272 M€ (UE 5,790 M€), il s'agit du programme de gestion des risques d'inondation (PGRI) : prévision, prévention et protection.</p>
9	ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2014-2020	<p>Depuis le début 14 dossiers ont été programmés pour un CTE de 32,941 M€ avec 28,000 M€ de FEDER.</p> <p>Conformément au règlement délégué n°2019/1867 de la Commission Européenne relatif à la simplification de la gestion des fonds européens, la Région Réunion a mis en œuvre, à compter du 13 juillet 2020, un financement à taux forfaitaire pour l'assistance technique.</p> <p>Cette dernière ne fait donc plus l'objet de programmation et de certification des dépenses au coût réel mais est calculée à partir d'un taux forfaitaire des dépenses certifiées au niveau du programme (hors assistance technique)</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - INVESTIR DANS LES LEVIERS DE CROISSANCE
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	35,00			0,00			La durée d'un projet de recherche étant de 3 ans, la valeur réalisée sera valorisée à l'achèvement des opérations alimentant le CO24.
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	35,00			0,00			Nouvel indicateur suite à la modification du PO FEDER en 2020.
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	130,00			42,90			La valeur de l'indicateur est alimentée par les opérations soldées. Le temps de cycle des projets étant de 3 ans, cette dernière est en décalage avec la valeur programmée.
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	130,00			406,98			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	39,90			39,90			39,40		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	231,20			157,20			139,20		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	28,00			0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	70,00			30,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00		

Axe prioritaire	1 - INVESTIR DANS LES LEVIERS DE CROISSANCE
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS.01 - Augmenter l'activité de RDI en augmentant les capacités notamment humaines

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR01	Nombre de docteurs et post doc dans les priorités de la S3	chercheurs	Moins développées	5,00	2011	17,00	5,00		Chercheurs intervenant pour les projets suivants : - BIOPHAGES - ECOFFORUN - PREVAL - RINGBOK - DEEP RUN

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR01	Nombre de docteurs et post doc dans les priorités de la S3	12,00		11,00		13,00		5,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR01	Nombre de docteurs et post doc dans les priorités de la S3	5,00		5,00		5,00	

Axe prioritaire	1 - INVESTIR DANS LES LEVIERS DE CROISSANCE
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	130,00			774,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	130,00			1 649,00			Valeur cumulée brute de CO01
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	70,00			393,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	70,00			1 089,00			Valeur cumulée brute du CO26
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	11 500 000,00			7 237 764,71			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	11 500 000,00			17 700 482,54			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Moins développées	70,00			74,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Moins développées	70,00			369,00			Valeur cumulée brute du CO28

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	205,00			205,00			101,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	273,00			219,00			137,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	224,00			150,00			50,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	228,00			170,00			91,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	7 769 015,39			6 088 694,85			3 104 735,48		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets	19 029 234,55			17 353 367,55			14 491 313,45		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
		dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement									
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	150,00			111,00			67,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	268,00			144,00			94,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	43,00			10,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	103,00			55,00			19,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	20,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	34,00			42,00			40,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 742 436,45			152 618,43			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	12 537 603,53			2 380 485,09			910 873,29		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	23,00			10,00			0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	48,00			55,00			19,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00		

Axe prioritaire	1 - INVESTIR DANS LES LEVIERS DE CROISSANCE
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS.02 - Augmenter l'offre des entreprises sur les marchés locaux et extérieurs dans les domaines de la S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR02	Nombre de nouveaux services et nouveaux produits des entreprises	Nouveaux services et produits	Moins développées	42,00	2012	60,00	3,00		3 entreprises en 2021: -Digital stratégie, - Mobie, - Stop insectes.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR02	Nombre de nouveaux services et nouveaux produits des entreprises	9,00		5,00		10,00		42,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR02	Nombre de nouveaux services et nouveaux produits des entreprises	42,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	10 - Volet REACT UE du PO FEDER 14-20 de La Réunion
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés		34,00			0,00			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés		34,00			0,00			
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	EUR		41 875 000,00			0,00			
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	EUR		41 875 000,00			0,00			
F	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	Entreprises		251,00			0,00			
S	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	Entreprises		251,00			0,00			
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	EUR		29 000 000,00			0,00			
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	EUR		29 000 000,00			0,00			
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	M²		12 050,00			0,00			
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	M²		12 050,00			0,00			
F	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	Nb entreprises		334,00			0,00			
S	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	Nb entreprises		334,00			0,00			
F	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	€		6 900 000,00			0,00			
S	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	€		6 900 000,00			0,00			
F	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	Nb entreprises		127,00			0,00			
S	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	Nb entreprises		127,00			0,00			
F	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou construite	m²		20 800,00			0,00			
S	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou	m²		20 800,00			19 441,50			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		construite									
F	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	Nb ouvrages		23,00			0,00			
S	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	Nb ouvrages		23,00			13,00			
F	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	M linéaires de tuyau amélioré ou remplacé		90 000,00			0,00			
S	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	M linéaires de tuyau amélioré ou remplacé		90 000,00			6 905,00			
F	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	Km de voie cyclable ou piétonne		12,80			0,21			
S	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	Km de voie cyclable ou piétonne		12,80			0,52			
F	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	Nb installation avec stockage < 9kWc soutenues		250,00			0,00			
S	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	Nb installation avec stockage < 9kWc soutenues		250,00			0,00			
F	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	Nb établissement éducatif		166,00			0,00			
S	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	Nb établissement éducatif		166,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00			0,00		
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00			0,00			0,00		
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00			0,00			0,00		
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00			0,00			0,00		
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00			0,00			0,00		
F	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
S	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
F	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
S	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
F	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	0,00			0,00			0,00		
S	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	0,00			0,00			0,00		
F	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou construite	0,00			0,00			0,00		
S	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou construite	0,00			0,00			0,00		
F	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	0,00			0,00			0,00		
S	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	0,00			0,00			0,00		
F	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	0,00			0,00			0,00		
S	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	0,00			0,00			0,00		
S	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	0,00			0,00			0,00		
F	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	0,00			0,00			0,00		
S	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	0,00			0,00			0,00		
F	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	0,00			0,00			0,00		
S	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00			0,00		
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00			0,00			0,00		
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00			0,00			0,00		
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00			0,00			0,00		
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00			0,00			0,00		
F	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
S	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
F	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
S	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	0,00			0,00			0,00		
F	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	0,00			0,00			0,00		
S	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	0,00			0,00			0,00		
F	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou construite	0,00			0,00			0,00		
S	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou construite	0,00			0,00			0,00		
F	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	0,00			0,00			0,00		
S	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	0,00			0,00			0,00		
F	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	0,00			0,00			0,00		
S	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	0,00			0,00			0,00		
F	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	0,00			0,00			0,00		
S	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	0,00			0,00			0,00		
F	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	0,00			0,00			0,00		
S	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	0,00			0,00			0,00		
F	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	0,00			0,00			0,00		
S	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00		
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00		
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00		
F	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	0,00		
S	CV23	Nombre de PME ayant obtenu des subventions remboursables pour le fonds de roulement	0,00		
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00		
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00		
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00		
F	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	0,00		
S	IS32	Nb entreprises bénéficiant de subventions d'investissements dans les secteurs affectés par la crise	0,00		
F	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	0,00		
S	IS33	Montant des soutiens accordés aux entreprises au titre de subvention d'investissement dans les secteurs affectés par la crise	0,00		
F	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	0,00		
S	IS34	Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention de fonctionnement au fret	0,00		
F	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou construite	0,00		
S	IS35	Surface de bâtiment en lien avec l'éducation rénovée ou construite	0,00		
F	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	0,00		
S	IS36	Nombre d'ouvrages sécurisés	0,00		
F	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	0,00		
S	IS37	Amélioration des réseaux d'Alimentation en Eau Potable	0,00		
F	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	0,00		
S	IS38	Nb de km de voie cyclable et ou de voie piétonne construites ou réhabilitées	0,00		
F	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	0,00		
S	IS39	Nombre d'installation photovoltaïques avec stockage soutenues , inférieur à 9 kWc	0,00		
F	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	0,00		
S	IS40	Nombre d'établissements éducatif soutenus au titre d'investissement dans le champ du numérique	0,00		

Axe prioritaire	10 - Volet REACT UE du PO FEDER 14-20 de La Réunion
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS.24 - Soutenir les investissements dans le domaine de la santé

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR26	Nb de jours de formation dans le domaine de la santé mis en œuvre au titre des centres de ressources et de simulations	Nombre de personnes		1 335,00	2019	1 889,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR26	Nb de jours de formation dans le domaine de la santé mis en œuvre au titre des centres de ressources et de simulations	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR26	Nb de jours de formation dans le domaine de la santé mis en œuvre au titre des centres de ressources et de simulations	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	10 - Volet REACT UE du PO FEDER 14-20 de La Réunion
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS.25 - Impulser une dynamique de relance de l'économie, notamment des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR27	PIB en volume exprimé en prix 2019	Milliard d'€		19,66	2019	19,66	22,14		données du CEROM - mars 2022 (PIB de l'année 2020)

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR27	PIB en volume exprimé en prix 2019	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR27	PIB en volume exprimé en prix 2019	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	10 - Volet REACT UE du PO FEDER 14-20 de La Réunion
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS.26 - Poursuivre la transition vers une économie verte, décarbonée

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR09	Energie électrique évitée	GWh		218,30	2015	244,10	301,05		
IR28	Amélioration de l'indice linéaire de perte de La Réunion	m3/km/jour		23,90	2021	23,80	22,60		données de l'Office de l'eau - mai 2021 (donnée 2019)

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR09	Energie électrique évitée	0,00		0,00		0,00		0,00	
IR28	Amélioration de l'indice linéaire de perte de La Réunion	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR09	Energie électrique évitée	0,00		0,00		0,00	
IR28	Amélioration de l'indice linéaire de perte de La Réunion	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	10 - Volet REACT UE du PO FEDER 14-20 de La Réunion
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS.27 - Développer l'accès au numérique et améliorer la résilience des systèmes éducatifs et administratifs

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR29	Nombre de personnes bénéficiant des investissements numériques	Nombre de personnes		98 169,00	2021	154 961,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR29	Nombre de personnes bénéficiant des investissements numériques	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR29	Nombre de personnes bénéficiant des investissements numériques	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	2 - AMELIORER L'ACCES AUX TIC PAR UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	20 000,00			10 912,00			
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	20 000,00			20 306,00			
F	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	Entreprises	Moins développées	2 000,00			2 245,00			
S	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	Entreprises	Moins développées	2 000,00			2 070,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	720,00			0,00			0,00		
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	20 306,00			20 306,00			20 306,00		
F	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	1 983,00			0,00			0,00		
S	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	2 070,00			2 070,00			2 070,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00		
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00		
F	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	0,00			0,00			0,00		
S	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00		
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00		
F	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	0,00		
S	IS01	Nombre d'entreprises raccordables au THD	0,00		

Axe prioritaire	2 - AMELIORER L'ACCES AUX TIC PAR UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	OS.03 - Augmenter la couverture de l'île en très haut débit

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR03b	Part de foyers/entreprises couverts par le THD	%	Moins développées	0,30	2013	95,00	144,00		Poursuite de l'avancement du Plan THD dont l'indicateur se rapproche de la valeur cible

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR03b	Part de foyers/entreprises couverts par le THD	93,00		87,00		75,00		58,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR03b	Part de foyers/entreprises couverts par le THD	27,00		5,95		0,30	

Axe prioritaire	2 - AMELIORER L'ACCES AUX TIC PAR UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	Professionnels de santé	Moins développées	196,00			0,00			
S	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	Professionnels de santé	Moins développées	196,00			440,00			
F	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	Services publics	Moins développées	21,00			1,00			
S	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	Services publics	Moins développées	21,00			33,00			
F	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	Jeu de données	Moins développées	180,00			0,00			
S	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	Jeu de données	Moins développées	180,00			165,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	0,00			0,00			0,00		
S	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	100,00			100,00			100,00		
F	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	1,00			0,00			0,00		
S	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	25,00			18,00			10,00		
F	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	0,00			0,00			0,00		
S	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	165,00			15,00			15,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	0,00			0,00			0,00		
S	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	100,00			0,00			0,00		
F	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	0,00			0,00			0,00		
S	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	0,00			0,00			0,00		
F	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	0,00			0,00			0,00		
S	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	0,00		
S	IS03	Nombre de professionnels de santé utilisant le portail dédié	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	0,00		
S	IS03b	Nombre de services publics dématérialisés modernisés ou créés	0,00		
F	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	0,00		
S	IS03c	Nombre jeu de données publiques mis à disposition	0,00		

Axe prioritaire	2 - AMELIORER L'ACCES AUX TIC PAR UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	OS.04 - Augmenter l'usage des e-services

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR04	Part des internautes effectuant des démarches administratives en ligne	%	Moins développées	43,00	2013	55,00	62,00		Données inchangées depuis l'étude SYNTHESSES réalisée en 2019. Il est à noter qu'un cahier des charges a été réalisé pour une nouvelle étude qui donnera une actualisation des indicateurs d'ici 6 mois à un an, et sera valorisée, le cas échéant pour le prochain RAMO.
IR04b	Nombre de patients pris en charge dans le cadre de la télémédecine	patients	Moins développées	0,00	2013	500,00	1 377,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR04	Part des internautes effectuant des démarches administratives en ligne	62,00		62,00		62,00		54,00	
IR04b	Nombre de patients pris en charge dans le cadre de la télémédecine	1 351,00		1 351,00		1 351,00		570,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR04	Part des internautes effectuant des démarches administratives en ligne	54,00		43,00		43,00	
IR04b	Nombre de patients pris en charge dans le cadre de la télémédecine	570,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	124,00			430,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	124,00			224,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	94,00			125,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	94,00			123,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	30,00			290,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	30,00			85,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	124,00			415,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	124,00			209,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	38 400 000,00			12 593 798,05			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	38 400 000,00			96 502 696,88			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	4 584 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	4 584 000,00			4 584 000,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	380,00			260,90			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	380,00			1 030,23			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	64,00			76,00			67,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	106,00			79,00			70,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	64,00			76,00			67,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	104,00			79,00			70,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	180,00			134,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	190,00			134,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	64,00			76,00			67,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	104,00			79,00			70,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	9 093 656,07			4 797 908,01			3 341 335,65		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	88 492 522,57			57 745 533,69			30 536 032,43		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	186,88			136,88			91,10		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	801,51			547,61			361,60		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			7,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	54,00			35,00			18,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	40,00			7,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	54,00			35,00			18,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			7,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	54,00			35,00			18,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 857 799,85			1 050 952,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	25 326 513,52			10 160 534,97			2 571 960,41		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	51,50			29,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	252,50			158,00			65,50		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	OS.05 - Augmenter la création d'entreprises nouvelles, notamment dans les secteurs prioritaires (TIC, tourisme, agro-nutrition)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR05b	Nombre d'entreprises nouvellement créées dans les secteurs prioritaires (TIC, tourisme, agro-nutrition)	Entreprises	Moins développées	1 493,00	2010	1 619,00	1 170,00		Observatoire de la création d'entreprise : - commerce de bouche : 49 - hébergement : 78 - restauration : 641 - information et communication : 402

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR05b	Nombre d'entreprises nouvellement créées dans les secteurs prioritaires (TIC, tourisme, agro-nutrition)	1 682,00		1 682,00		1 381,00		1 286,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR05b	Nombre d'entreprises nouvellement créées dans les secteurs prioritaires (TIC, tourisme, agro-nutrition)	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	750,00			1 220,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	750,00			1 777,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	230,00			176,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	230,00			193,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	64,00			78,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	64,00			320,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	500,00			953,00			Valeur nette après dédoublement
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	500,00			1 095,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	50 000 000,00			50 349 247,29			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	50 000 000,00			89 144 451,32			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	17 000 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	17 000 000,00			17 987 979,38			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			337,40			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			674,50			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	790,00			976,00			553,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 239,00			946,00			730,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	99,00			159,00			122,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	194,00			153,00			127,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	124,00			79,00			51,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	134,00			79,00			51,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	583,00			817,00			448,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 040,00			792,00			594,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	42 700 808,14			35 991 063,72			30 668 005,48		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	82 288 164,15			56 932 944,18			52 009 366,38		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	256,08			218,94			156,10		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	512,50			325,50			283,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	470,00			14,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	407,00			149,00			73,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	86,00			14,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	99,00			75,00			23,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	396,00			48,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	299,00			77,00			50,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	13 101 848,62			4 470 258,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	37 017 924,17			29 512 458,50			7 026 936,16		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	58,50			26,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	211,00			172,00			42,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS.06 - Augmenter les parts de marchés (locaux et extérieurs) des entreprises, en vue de maintenir ou de créer de l'emploi, notamment dans les secteurs prioritaires (TIC, tourisme, agronutrition)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR06	Nombre d'emplois dans les secteurs prioritaires	Emplois	Moins développées	19 867,00	2010	20 887,00	21 600,00		Données INSEE (Conjoncture de La Réunion n°21 - avril 2022) : - industrie agroalimentaire : 7 200 - hébergement - restauration : 10 600 - information et communication : 3 800

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR06	Nombre d'emplois dans les secteurs prioritaires	24 156,00		24 156,00		24 161,00		23 666,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR06	Nombre d'emplois dans les secteurs prioritaires	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	4 - PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Moins développées	6,00			4,87			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Moins développées	6,00			12,26			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	8 000,00			4 119,23			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	8 000,00			20 187,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	1,54			0,83			0,65		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	12,60			6,98			1,55		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 461,18			719,85			212,60		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	20 411,56			9 799,33			1 289,47		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,63			0,01			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,62			0,54			0,13		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	159,40			16,96			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	212,60			144,20			25,90		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		

Axe prioritaire	4 - PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	OS.07 - Substituer l'énergie thermique des mers à l'électricité pour la climatisation des bâtiments tertiaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR07a	Supplément de production d'électricité issu des Enr (Energies renouvelables)	GWh	Moins développées	1 015,00	2013	1 032,50	932,80		Il est à noter que les données 2021 ne seront publiées, par la source de données, qu'à partir de juillet 2022. La valeur indiquée correspond à celle de l'année 2020.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR07a	Supplément de production d'électricité issu des Enr (Energies renouvelables)	951,00		951,00		1 078,80		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR07a	Supplément de production d'électricité issu des Enr (Energies renouvelables)	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	4 - PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	OS.08 - Augmenter la production d'énergie renouvelable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR08	Production d'énergie à partir de la biomasse et du biogaz	GWh	Moins développées	267,10	2012	298,50	240,50		Il est à noter que les données 2021 ne seront publiées, par la source de données, qu'à partir de juillet 2022. La valeur indiquée correspond à celle de l'année 2020.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR08	Production d'énergie à partir de la biomasse et du biogaz	246,50		246,50		196,30		244,10	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR08	Production d'énergie à partir de la biomasse et du biogaz	244,10		264,30		266,30	

Axe prioritaire	4 - PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	34 172,00			6 139,75			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	34 172,00			16 569,98			
F	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	Bornes de recharge photovoltaïque	Moins développées	75,00			18,00			
S	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	Bornes de recharge photovoltaïque	Moins développées	75,00			50,00			
F	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	Logement	Moins développées	7 200,00			5 909,00			
S	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	Logement	Moins développées	7 200,00			9 740,00			
F	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	Points lumineux convertis	Moins développées	12 500,00			1 157,00			
S	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	Points lumineux convertis	Moins développées	12 500,00			21 261,00			
F	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	M²	Moins développées	140 000,00			9 537,00			
S	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	M²	Moins développées	140 000,00			222 065,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	5 617,49			5 080,52			4 000,21		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	14 265,91			12 307,05			5 159,40		
F	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	1,00			0,00			0,00		
S	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	30,00			13,00			0,00		
F	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	5 653,00			5 137,00			3 777,00		
S	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	9 648,00			9 787,00			5 843,00		
F	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	0,00			0,00			0,00		
S	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	9 553,00			1 659,00			0,00		
F	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	9 537,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	177 465,00			177 248,00			164 773,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 684,57			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	4 814,21			2 353,82			0,00		
F	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	0,00			0,00			0,00		
S	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	0,00			0,00			0,00		
F	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	0,00			0,00			0,00		
S	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	0,00			0,00			0,00		
F	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	0,00			0,00			0,00		
S	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	0,00			0,00			0,00		
F	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	0,00			0,00			0,00		
S	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
F	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	0,00		
S	IS23	Nombre de bornes de recharge des véhicules électrique à énergie photovoltaïque installées.	0,00		
F	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	0,00		
S	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	0,00		
F	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	0,00		
S	IS27	Nombre de points lumineux d'éclairage public convertis en LED	0,00		
F	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	0,00		
S	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	0,00		

Axe prioritaire	4 - PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS.09 - Réduire la consommation électrique des infrastructures publiques et des logements à caractères sociaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR09	Energie électrique évitée	GWh	Moins développées	218,30	2013	242,10	298,90		Il est à noter que les données 2021 ne seront publiées, par la source de données, qu'à partir de juillet 2022. La valeur indiquée correspond à celle de l'année 2020.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR09	Energie électrique évitée	287,00		287,00		257,70		246,70	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR09	Energie électrique évitée	244,10		218,30		218,30	

Axe prioritaire	4 - PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	Gares	Moins développées	10,00			5,00			
S	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	Gares	Moins développées	10,00			13,00			
F	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	Km	Moins développées	22,00			16,90			
S	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	Km	Moins développées	22,00			22,50			
F	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	Km	Moins développées	2,50			0,00			
S	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	Km	Moins développées	2,50			3,80			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	4,00			3,00			3,00		
S	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	10,00			7,00			5,00		
F	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	14,95			10,89			8,59		
S	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	19,56			19,21			19,21		
F	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	0,00			0,00			0,00		
S	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	2,50			2,50			2,50		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	1,00			0,00			0,00		
S	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	5,00			1,00			0,00		
F	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	8,59			0,00			0,00		
S	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	13,45			8,50			0,00		
F	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	0,00			0,00			0,00		
S	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	0,00		
S	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	0,00		
S	IS08	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	0,00		
F	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	0,00		
S	IS25	Longueur de réseau de transport par câble construit	0,00		

Axe prioritaire	4 - PROGRESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	OS.10 - Limiter la consommation de carburant fossile en augmentant l'usage des transports collectifs et des modes de déplacements

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR10	Nombre de voyageurs transportés en transport collectif	Nombre de voyages / an	Moins développées	44 000 000,00	2014	50 000 000,00	39 013 073,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR10	Nombre de voyageurs transportés en transport collectif	29 869 030,00		42 507 300,00		39 338 676,00		43 391 160,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR10	Nombre de voyageurs transportés en transport collectif	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés	radiers	Moins développées	12,00			13,00			
S	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés	radiers	Moins développées	12,00			13,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés	13,00			7,00			7,00		
S	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés	13,00			13,00			13,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés	6,00			0,00			0,00		
S	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés	13,00			7,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés		0,00	
S	IS11b	Nombre de radiers supprimés ou sécurisés		0,00	

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	OS11b - Assurer la continuité des itinéraires routiers au regard des risques climatiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence de	Année de référence de	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
11b	Nombre de points noirs routiers impactant les transports en commun	Points noirs routiers	Moins développées	35,00	2014	20,00	6,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
11b	Nombre de points noirs routiers impactant les transports en commun	6,00		6,00		21,00		24,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11b	Nombre de points noirs routiers impactant les transports en commun	30,00		35,00		35,00	

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	GWh/an	Moins développées	0,00			0,00			
S	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	GWh/an	Moins développées	0,00			0,00			
F	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	Tonnes	Moins développées	0,00			0,00			
S	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	Tonnes	Moins développées	0,00			0,00			
F	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	tonne	Moins développées	190 000,00			0,00			
S	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	tonne	Moins développées	190 000,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	0,00			0,00			0,00		
S	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	0,00			0,00			0,00		
F	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	0,00			0,00			0,00		
S	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	0,00			0,00			0,00		
F	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	0,00			0,00			0,00		
S	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	0,00			0,00			0,00		
S	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	0,00			0,00			0,00		
F	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	0,00			0,00			0,00		
S	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	0,00			0,00			0,00		
F	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	0,00			0,00			0,00		
S	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	0,00		
S	IS10	Production d'énergie électrique (hors autoconsommation)	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	0,00		
S	IS11	Quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation énergétique (Tonnes)	0,00		
F	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	0,00		
S	IS30	Tonne de déchets faisant l'objet d'une valorisation	0,00		

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS.12 - Diminuer la quantité de déchets ultimes en améliorant la performance du tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation (notamment matière) des déchets

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR12	Quantité de déchets ultimes	Tonnes	Moins développées	432 116,00	2011	407 000,00	456 755,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR12	Quantité de déchets ultimes	535 284,00		407 219,00		434 000,00		450 650,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR12	Quantité de déchets ultimes	450 798,00		450 798,00		0,00	

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	200 000,00			7 237,00			
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	200 000,00			262 365,00			
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	50 000,00			0,00			
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	50 000,00			0,00			
F	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	Équivalent habitant	Moins développées	40 000,00			0,00			
S	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	Équivalent habitant	Moins développées	40 000,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	7 237,00			7 237,00			7 237,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	262 365,00			233 856,00			137 583,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00			0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00			0,00		
F	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	0,00			0,00			0,00		
S	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	7 237,00			0,00			0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	35 937,00			20 087,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		eau									
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00			0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00			0,00		
F	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	0,00			0,00			0,00		
S	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00		
F	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	0,00		
S	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	0,00		

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS.13 - Sécuriser l'approvisionnement en eau potable au plan quantitatif et qualitatif

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR13	Pourcentage de population réunionnaise desservie par des réseaux configurés pour plus de 5000 habitants bénéficiant d'un traitement de potabilisation conforme	%	Moins développées	42,00	2013	74,00	46,63		Données correspondant au pourcentage de risque microbiologique maîtrisé dans le traitement de l'eau potable (niv 1)

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR13	Pourcentage de population réunionnaise desservie par des réseaux configurés pour plus de 5000 habitants bénéficiant d'un traitement de potabilisation conforme	49,60		49,60		49,60		49,60	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR13	Pourcentage de population réunionnaise desservie par des réseaux configurés pour plus de 5000 habitants bénéficiant d'un traitement de potabilisation conforme	49,60		42,00		42,00	

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations	
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Moins développées	850 000,00			775 080,00			
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Moins développées	850 000,00			2 376 278,00			
F	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	Ha	Moins développées	25,00			23,00			
S	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	Ha	Moins développées	25,00			2 103,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	775 080,00			648 280,00			435 350,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	1 398 878,00			1 336 122,00			887 180,00		
F	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	23,00			18,00			17,31		
S	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	127,00			117,00			61,73		

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	320 547,00			6 000,00			0,00		
F	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	0,00			0,00			0,00		
S	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	25,93			18,14			0,20		

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes	
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	0,00		
S	IS12	Surface des sites touristiques aménagés	0,00		

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS.14 - Accroître la fréquentation touristique du territoire en promouvant le patrimoine naturel et culturel

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR14b	Part des sites naturels et culturels recensés ayant fait l'objet d'un aménagement / réhabilitation	%	Moins développées	11,00	2014	27,00	22,00		9 opérations d'aménagement/réhabilitation réalisées sur les sites naturels sensibles répertoriés

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR14b	Part des sites naturels et culturels recensés ayant fait l'objet d'un aménagement / réhabilitation	18,18		18,18		18,18		11,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR14b	Part des sites naturels et culturels recensés ayant fait l'objet d'un aménagement / réhabilitation	11,00		11,00		11,00	

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Moins développées	10,00			12,01			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Moins développées	10,00			12,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	4,00			4,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	12,00			12,00			12,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	12,00			0,90			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS.15 - Accroître la protection des espèces endémiques menacées

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR15	Proportion des espèces menacées de la liste rouge UICN ayant un statut de protection	%	Moins développées	19,00	2013	60,00	63,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR15	Proportion des espèces menacées de la liste rouge UICN ayant un statut de protection	82,00		82,00		82,00		82,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR15	Proportion des espèces menacées de la liste rouge UICN ayant un statut de protection	19,00		19,00		19,00	

Axe prioritaire	6 - SOUTENIR L'OUVERTURE ET LES PERFORMANCES DU TERRITOIRE EN INVESTISSANT DANS LES INFRASTRUCTURES D'ECHANGE
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 7c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	Km	Moins développées	14,40			8,03			
S	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	Km	Moins développées	14,40			19,35			
F	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	Km	Moins développées	18,60			0,00			
S	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	Km	Moins développées	18,60			18,60			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	5,12			5,92			3,92		
S	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	19,35			20,93			20,92		
F	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	0,00			0,00			0,00		
S	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	18,60			18,60			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	3,92			0,00			0,00		
S	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	7,96			5,71			0,00		
F	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	0,00			0,00			0,00		
S	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	0,00		
S	IS21	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	0,00		
F	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	0,00		
S	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	0,00		

Axe prioritaire	6 - SOUTENIR L'OUVERTURE ET LES PERFORMANCES DU TERRITOIRE EN INVESTISSANT DANS LES INFRASTRUCTURES D'ECHANGE
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable
Objectif spécifique	OS.16 - Fluidifier et sécuriser le transport routier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR16	Nombre de jours de perturbations de transports par an (restriction de circulation due aux risques d'éboulement, ou de submersion marine)	jr/an	Moins développées	30,00	2013	0,00	34,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR16	Nombre de jours de perturbations de transports par an (restriction de circulation due aux risques d'éboulement, ou de submersion marine)	15,00		23,00		43,50		29,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR16	Nombre de jours de perturbations de transports par an (restriction de circulation due aux risques d'éboulement, ou de submersion marine)	27,00		27,00		30,00	

Axe prioritaire	7 - REpondre à la dynamique démographique en augmentant les services à la population
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 9a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	Places	Moins développées	120,00			25,00			
S	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	Places	Moins développées	120,00			50,00			
F	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	M ²	Moins développées	120 000,00			5 877,00			
S	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	M ²	Moins développées	120 000,00			10 355,00			
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	M ²	Moins développées	5 000,00			0,00			
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	M ²	Moins développées	5 000,00			1 690,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	25,00			25,00			25,00		
S	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	50,00			25,00			25,00		
F	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	5 877,00			5 877,00			5 877,00		
S	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	10 355,00			10 355,00			10 355,00		
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00			0,00			0,00		
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	4 527,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	25,00			0,00			0,00		
S	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	25,00			0,00			0,00		
F	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	0,00			0,00			0,00		
S	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	0,00			0,00			0,00		
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	0,00		
S	IS16	Nombre de places supplémentaires en établissement pour les personnes souffrant de handicaps	0,00		
F	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	0,00		
S	IS17a	Surfaces d'EHPAD rénovées ou construites	0,00		
F	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00		
S	IS24	Mètres carrés de surface - bâtiment hospitalier rénové ou construit	0,00		

Axe prioritaire	7 - REpondre à la dynamique démographique en augmentant les services à la population
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	OS.19 - Augmenter la capacité et la qualité d'accueil en établissements spécialisés des personnes dépendantes dont le maintien en milieu ordinaire n'est pas possible

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR19	Part des personnes souffrant de handicap accueillies en établissement	%	Moins développées	3,40	2014	4,40	3,70		1 490 places ouvertes en 2021
IR20	Taux de personnes âgées dépendantes occupant une chambre d' au moins 20m2 dans les établissements spécialisés	%	Moins développées	74,00	2013	80,00	86,50		1 455 personnes âgées en EPHAD en 2021

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR19	Part des personnes souffrant de handicap accueillies en établissement	2,32		2,32		2,32		3,15	
IR20	Taux de personnes âgées dépendantes occupant une chambre d' au moins 20m2 dans les établissements spécialisés	78,60		78,60		78,60		74,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR19	Part des personnes souffrant de handicap accueillies en établissement	3,15		3,30		0,00	
IR20	Taux de personnes âgées dépendantes occupant une chambre d' au moins 20m2 dans les établissements spécialisés	74,00		74,00		0,00	

Axe prioritaire	7 - REpondre à la dynamique démographique en augmentant les services à la population
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	Moins développées	20 000,00			31 247,00			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	Moins développées	20 000,00			44 981,00			
F	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	Infrastructures	Moins développées	30,00			23,00			
S	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	Infrastructures	Moins développées	30,00			49,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	31 237,00			18 687,00			6 137,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	31 237,00			18 687,00			6 137,00		
F	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	19,00			15,00			15,00		
S	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	44,00			44,00			24,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	6 137,00			0,00			0,00		
F	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	0,00			0,00			0,00		
S	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	23,00			6,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00		
F	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	0,00		
S	IS18	Nombre d'infrastructures touristiques et de services de proximité créés ou renouvelés	0,00		

Axe prioritaire	7 - REpondre A LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE EN AUGMENTANT LES SERVICES A LA POPULATION
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	OS.20 - Augmenter l'offre de services dans les communautés urbaines défavorisées et des Hauts

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR21	Part de Population habitant des quartiers bénéficiant d'un environnement et de services améliorés	%	Moins développées	8,60	2013	14,80	2,45		
IR22	Part de la population des bourgs et villes-relais des Hauts bénéficiant d'un environnement et de services améliorés	%	Moins développées	31,40	2013	62,70	41,40		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR21	Part de Population habitant des quartiers bénéficiant d'un environnement et de services améliorés	8,60		8,60		8,60		8,60	
IR22	Part de la population des bourgs et villes-relais des Hauts bénéficiant d'un environnement et de services améliorés	31,40		31,40		31,40		31,40	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR21	Part de Population habitant des quartiers bénéficiant d'un environnement et de services améliorés	8,60		8,60		8,60	
IR22	Part de la population des bourgs et villes-relais des Hauts bénéficiant d'un environnement et de services améliorés	31,40		31,40		31,40	

Axe prioritaire	7 - REpondre a la dynamique demographique en augmentant les services a la population
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 10a

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	7 000,00			1 579,00			
S	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	7 000,00			10 000,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 579,00			1 579,00			1 579,00		
S	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	9 432,00			7 961,00			7 229,00		

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 371,00			0,00			0,00		
S	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	3 926,00			1 728,00			0,00		

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO35 Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	7 - REpondre a la dynamique demographique en augmentant les services a la population
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation
Objectif spécifique	OS.21 - Accompagner la croissance démographique en matière d'éducation et de formation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR23	Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits dans les structures d'éducation et de formation	Elèves/étudiants	Moins développées	108 770,00	2013	115 770,00	125 027,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR23	Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits dans les structures d'éducation et de formation	124 623,00		122 170,00		117 009,00		114 660,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR23	Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits dans les structures d'éducation et de formation	114 011,00		118 356,00		117 757,00	

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	m2	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	240 000,00			176 462,00			
S	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	m2	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	240 000,00			248 387,00			
F	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	100,00			112,00			Valeur nette après dédoublement
S	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	100,00			199,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	172 899,00			172 899,00			172 899,00		
S	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	244 241,00			244 241,00			244 241,00		
F	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	108,00			101,00			96,00		
S	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	112,00			105,00			102,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	0,00			0,00			0,00		
S	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	244 241,00			214 810,00			0,00		
F	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	94,00			0,00			0,00		
S	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	100,00			46,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	0,00		
S	IS 4b	Surface de zones d'activités et bâtiments créés	0,00		
F	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	0,00		
S	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	0,00		

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	22 - Compenser les surcoûts liés au transport des marchandises et à l'installation des entreprises afin d'améliorer leur compétitivité

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
22	Montant de l'excédent brut d'exploitation du secteur industriel	Euros	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	278 487 000,00	2010	292 000 000,00	3 783 000,00		Les dernières données disponibles de l'enquête ESANE (à La Réunion comme en France) concerne l'exercice comptable 2019. Elles ont été publiées par l'INSEE, début novembre 2021. La campagne de recueil et de traitement des données de l'exercice comptable 2021, commencera fin mai 2022, pour une publication des résultats fin octobre – début novembre 2023.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
22	Montant de l'excédent brut d'exploitation du secteur industriel	374 000 000,00		0,00		316 000 000,00		316 000 000,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
22	Montant de l'excédent brut d'exploitation du secteur industriel	316 000 000,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	13 000,00			9 515,00			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	13 000,00			16 922,00			
F	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	Bâtis	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3 500,00			1 600,00			
S	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	Bâtis	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3 500,00			3 411,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	1 365,00			1 365,00			1 365,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	13 501,00			13 501,00			13 085,00		
F	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	240,00			240,00			240,00		
S	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	3 247,00			3 247,00			2 975,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	3 935,00			0,00			0,00		
F	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	0,00			0,00			0,00		
S	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	1 357,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00		
F	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	0,00		

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	IS 23 - Améliorer la sécurité des personnes exposées aux risques d'inondation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR11	Part de la population habitant en zone inondable protégée par un projet de prévention du risque inondation	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	5,40	2013	72,00	82,13		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR11	Part de la population habitant en zone inondable protégée par un projet de prévention du risque inondation	72,13		72,13		72,13		61,83	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR11	Part de la population habitant en zone inondable protégée par un projet de prévention du risque inondation	61,83		5,40		5,40	

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 7c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	RESA de 90 m ou équivalent	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	4,00			4,00			
S	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	RESA de 90 m ou équivalent	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	4,00			4,00			
F	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	ha	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,50			13,35			
S	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	ha	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,50			5,50			
F	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	m2	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	9 000,00			0,00			
S	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	m2	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	9 000,00			36 032,00			
F	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	MG/Litre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00			0,00			
S	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	MG/Litre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00			0,00			
F	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	Liaisons aériennes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,00			0,00			
S	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	Liaisons aériennes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	4,00			4,00			4,00		
S	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	4,00			4,00			4,00		
F	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	0,00			0,00			0,00		
S	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	0,00			0,00			0,00		
F	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0,00			0,00			0,00		
S	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0,00			0,00			0,00		
F	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	0,00			0,00			0,00		
S	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	0,00			0,00			0,00		
F	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	0,00			0,00			0,00		
S	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	4,00			0,00			0,00		
S	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	4,00			0,00			0,00		
F	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	0,00			0,00			0,00		
S	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	0,00			0,00			0,00		
F	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0,00			0,00			0,00		
S	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0,00			0,00			0,00		
F	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	0,00			0,00			0,00		
S	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	0,00			0,00			0,00		
F	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	0,00			0,00			0,00		
S	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	0,00		
S	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	0,00		
F	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	0,00		
S	IS14	Superficie des installations portuaires créées ou améliorées	0,00		
F	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0,00		
S	IS15	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0,00		
F	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	0,00		
S	IS15c	Taux d'hydrocarbures des eaux rejetées	0,00		
F	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	0,00		
S	IS22	Nombre de nouvelles liaisons aériennes	0,00		

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable
Objectif spécifique	OS17b - Accroître le développement économique du grand port pour asseoir son positionnement de port d'éclatement dans la zone Océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR17	Trafic conteneurs du Port	Equivalents vingt pieds	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	221 420,00	2012	290 000,00	392 222,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR17	Trafic conteneurs du Port	365 974,00		374 869,00		336 109,00		331 361,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR17	Trafic conteneurs du Port	324 673,00		240 061,00		0,00	

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable
Objectif spécifique	OS18b - Améliorer et mettre aux normes les infrastructures aéroportuaires, afin d'en augmenter la capacité d'accueil et de développer les liaisons régionales et internationales de fret et de passagers

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR18	Nombre de passagers de l'aéroport international	Passagers/an	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	2 000 000,00		2 500 000,00	1 180 260,00		La valeur de l'indicateur s'explique par une reprise tardive du trafic en 2021

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR18	Nombre de passagers de l'aéroport international	1 040 139,00		2 451 666,00		2 422 346,00		2 293 420,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR18	Nombre de passagers de l'aéroport international	2 150 510,00		2 078 064,00		2 014 111,00	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11

Axe prioritaire	11 - Assistance technique dédiée au volet REACT UE
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS19	Nombre de personnes formées	Personnes formées		90,00			1,00			
S	IS19	Nombre de personnes formées	Personnes formées		90,00			1,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS19	Nombre de personnes formées	0,00			0,00			0,00		
S	IS19	Nombre de personnes formées	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS19	Nombre de personnes formées	0,00			0,00			0,00		
S	IS19	Nombre de personnes formées	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS19	Nombre de personnes formées	0,00		
S	IS19	Nombre de personnes formées	0,00		

Axe prioritaire	11 - Assistance technique dédiée au volet REACT UE
Objectif spécifique	OS.28 - Renforcer la capacité administrative des services, en termes de gestion du programme, dans le contexte de REACT UE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / OS.28

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR24	nombre moyen de jours écoulés entre la complétude du dossier et la fin de son instruction	jour		120,00	2013	90,00	35,67		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR24	nombre moyen de jours écoulés entre la complétude du dossier et la fin de son instruction	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR24	nombre moyen de jours écoulés entre la complétude du dossier et la fin de son instruction	0,00		0,00		0,00	

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9

Axe prioritaire	9 - ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2014-2020
-----------------	---

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS19	Nombre de personnes formées	Personnes formées		60,00			83,00			
S	IS19	Nombre de personnes formées	Personnes formées		60,00			83,00			
F	IS20	Nombre d'actions de communication	Actions de communication		30,00			36,00			
S	IS20	Nombre d'actions de communication	Actions de communication		30,00			43,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS19	Nombre de personnes formées	79,00			79,00			71,00		
S	IS19	Nombre de personnes formées	79,00			79,00			71,00		
F	IS20	Nombre d'actions de communication	6,00			8,00			9,00		
S	IS20	Nombre d'actions de communication	6,00			8,00			9,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS19	Nombre de personnes formées	54,00			0,00			0,00		
S	IS19	Nombre de personnes formées	8,00			47,00			0,00		
F	IS20	Nombre d'actions de communication	9,00			0,00			0,00		
S	IS20	Nombre d'actions de communication	9,00			4,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS19	Nombre de personnes formées	0,00		
S	IS19	Nombre de personnes formées	0,00		
F	IS20	Nombre d'actions de communication	0,00		
S	IS20	Nombre d'actions de communication	0,00		

Axe prioritaire	9 - ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2014-2020
Objectif spécifique	OS.22 - Renforcer la capacité administrative des services, en termes de gestion du programme, dans le contexte de transfert d'autorité de gestion

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS.22

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR24	nombre moyen de jours écoulés entre la complétude du dossier et la fin de son instruction	jour		120,00	2013	90,00	78,61		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR24	nombre moyen de jours écoulés entre la complétude du dossier et la fin de son instruction	85,28		86,13		87,60		95,46	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR24	nombre moyen de jours écoulés entre la complétude du dossier et la fin de son instruction	83,00		75,60		0,00	

Axe prioritaire	9 - ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2014-2020
Objectif spécifique	OS.23 - Mettre en lumière l'action de l'Union Européenne à La Réunion et assurer l'information des acteurs socio-économiques et des bénéficiaires sur le programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS.23

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR25	Nombre de consultations du site Internet sur le PO FEDER à La Réunion	Consultations annuelles		25 000,00	2013	30 000,00	2 396,00		Cet indicateur ne pouvant pas être alimenté cette année, la valeur correspond à la donnée consolidée pour le Comité National de Suivi de fin 2021

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR25	Nombre de consultations du site Internet sur le PO FEDER à La Réunion	43 118,00		46 891,00		40 120,00		36 317,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR25	Nombre de consultations du site Internet sur le PO FEDER à La Réunion	26 205,00		13 484,00		0,00	

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 340
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	297
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	367
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	953
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	415

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Moins développées	0,00					
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Moins développées	42,90					
1	F	IF01	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	68 284 290,92					
2	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	10 912,00					
2	F	IF02	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	6 828 953,50					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	1 633,00					
3	F	IF03	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	154 982 977,79					
4	F	IF04	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	89 645 043,38					
4	I	EC03	Nombre de marchés de rénovation thermique notifiés	Nombre de marché	FEDER	Moins développées	17,00					
4	O	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	Gares	FEDER	Moins développées	5,00					
4	O	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	Logement	FEDER	Moins développées	5 909,00					
4	O	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	M²	FEDER	Moins développées	9 537,00					
5	O	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Persons	FEDER	Moins développées	7 237,00					
5	F	IF05	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	71 310 629,81					
5	I	EC02	Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau déposée auprès de l'autorité environnementale	nombre de dossier	FEDER	Moins développées	0,00					
5	O	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	Equivalent habitant	FEDER	Moins développées	0,00					
6	F	IF06	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	31 595 656,21					
6	I	EC01	Notification des marchés	Notification	FEDER	Moins développées	5,00					
6	O	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	Km	FEDER	Moins développées	0,00					
7	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	1 579,00					
7	F	IF07	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	103 180 826,92					
8	F	IF08	Montants total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	148 309 303,23					
8	O	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	RESA de 90 m ou équivalent	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	4,00					
8	O	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	Bâtis	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 600,00					
8	O	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	entreprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	112,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Moins développées	39,90	39,90	39,40	
1	F	IF01	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	55 260 652,42	34 753 871,41	27 889 143,93	
2	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	720,00	0,00	0,00	
2	F	IF02	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	971 816,57	826 684,32	146 340,00	
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	1 011,00	976,00	549,00	correspond aux CO01 des priorités d'investissement 3a et 3d net de double compte
3	F	IF03	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	132 241 331,64	95 137 269,64	82 318 611,00	
4	F	IF04	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	55 187 479,15	32 299 056,21	24 584 019,87	
4	I	EC03	Nombre de marchés de rénovation thermique notifiés	Nombre de marché	FEDER	Moins développées	4,00	4,00	4,00	
4	O	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	Gares	FEDER	Moins développées	4,00	3,00	3,00	
4	O	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	Logement	FEDER	Moins développées	5 653,00	5 137,00	3 777,00	
4	O	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	M²	FEDER	Moins développées	9 537,00	0,00	0,00	
5	O	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Persons	FEDER	Moins développées	7 237,00	7 237,00	7 237,00	
5	F	IF05	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	51 834 469,23	26 714 840,08	14 898 249,18	
5	I	EC02	Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau déposée auprès de l'autorité environnementale	nombre de dossier	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
5	O	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux	Equivalent habitant	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
			usées en équivalent habitant							
6	F	IF06	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	303 595 514,64	265 541 860,53	263 487 953,32	
6	I	EC01	Notification des marchés	Notification	FEDER	Moins développées	5,00	5,00	5,00	
6	O	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	Km	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
7	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	1 579,00	1 579,00	1 579,00	
7	F	IF07	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	81 957 434,96	61 739 012,16	47 868 144,96	
8	F	IF08	Montants total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	98 974 358,27	78 489 061,63	71 357 686,87	
8	O	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	RESA de 90 m ou équivalent	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	4,00	4,00	4,00	
8	O	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	Bâtis	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	240,00	240,00	240,00	
8	O	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	entreprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	108,00	101,00	96,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Moins développées	28,00	0,00	0,00	0,00
1	F	IF01	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	7 189 017,72	2 655 498,68	0,00	0,00
2	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
2	F	IF02	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	470,00	21,00	0,00	0,00
3	F	IF03	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	32 922 735,37	13 469 864,29	0,00	0,00
4	F	IF04	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	3 787 630,14	1 724 066,34	0,00	0,00
4	I	EC03	Nombre de marchés de rénovation thermique notifiés	Nombre de marché	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
4	O	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	Gares	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
4	O	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	Logement	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
4	O	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	M ²	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
5	O	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Persons	FEDER	Moins développées	7 237,00	0,00	0,00	0,00
5	F	IF05	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	3 917 935,66	1 294 306,48	0,00	0,00
5	I	EC02	Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau déposée auprès de l'autorité environnementale	nombre de dossier	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
5	O	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	Equivalent habitant	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
6	F	IF06	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	207 373 310,93	2 691 196,10	0,00	0,00
6	I	EC01	Notification des marchés	Notification	FEDER	Moins développées	5,00	0,00	0,00	0,00
6	O	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	Km	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
7	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	1 300,00	0,00	0,00	0,00
7	F	IF07	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	25 763 025,25	8 201 989,35	0,00	0,00
8	F	IF08	Montants total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 562 243,02	0,00	0,00	0,00
8	O	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	RESA de 90 m ou équivalent	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	4,00	0,00	0,00	0,00
8	O	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	Bâtis	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	0,00	0,00	0,00
8	O	IS5	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	entreprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	94,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Moins développées				35,00		
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Moins développées	30			130,00		
1	F	IF01	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	28000000			144 642 103,00		
2	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	5 839			20 000,00		
2	F	IF02	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	3000000			47 386 751,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	123			874,00		
3	F	IF03	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	38000000			294 489 057,00		
4	F	IF04	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	22000000			273 533 731,00		
4	I	EC03	Nombre de marchés de rénovation thermique notifiés	Nombre de marché	FEDER	Moins développées	4			4,00		
4	O	IS07	Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	Gares	FEDER	Moins développées	2			10,00		
4	O	IS26	Nombre de logement dont l'efficacité énergétique s'est améliorée	Logement	FEDER	Moins développées	4800			7 200,00		
4	O	IS28	Surface de bâtiment public ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	M²	FEDER	Moins développées	0			140 000,00		
5	O	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Persons	FEDER	Moins développées	20000			200 000,00		
5	F	IF05	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	30000000			200 497 045,00		
5	I	EC02	Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau déposée auprès de l'autorité environnementale	nombre de dossier	FEDER	Moins développées	1			1,00		
5	O	IS29	Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées en équivalent habitant	Equivalent habitant	FEDER	Moins développées	0			40 000,00		
6	F	IF06	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	175000000			394 600 000,00		
6	I	EC01	Notification des marchés	Notification	FEDER	Moins développées	5			5,00		
6	O	IS31	Longueur de TCSP soutenue sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)	Km	FEDER	Moins développées				18,60		
7	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	1800			7 000,00		
7	F	IF07	Montant total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Moins développées	49000000			213 997 143,00		
8	F	IF08	Montants total des dépenses éligibles	Euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	94000000			311 942 321,31		
8	O	IS 15	Nombre d'aires de sécurité au seuil des pistes (RESA)	RESA de 90 m ou équivalent	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	2			4,00		
8	O	IS09	Nombre de bâtis protégés du fait des endiguements	Bâtis	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	200			3 500,00		
8	O	ISS	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	entreprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	92			100,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Moins développées	Total	144 642 103,00	71,27%	159 028 694,53	109,95%	151 915 490,94	92 232 967,97	63,77%	265
10	FEDER REACT- EU		Total	268 805 789,00	91,83%	45 869 625,33	17,06%	45 869 625,33	1 098 223,64	0,41%	21
2	FEDER	Moins développées	Total	47 386 751,00	80,00%	44 465 869,40	93,84%	44 465 869,40	10 986 906,48	23,19%	16
3	FEDER	Moins développées	Total	294 489 057,00	53,07%	414 734 952,00	140,83%	221 566 926,34	214 114 123,21	72,71%	541
4	FEDER	Moins développées	Total	273 533 731,00	57,68%	263 045 284,21	96,17%	233 799 028,13	114 080 550,51	41,71%	192
5	FEDER	Moins développées	Total	200 497 045,00	70,00%	197 692 631,81	98,60%	197 638 140,59	91 893 482,95	45,83%	95
6	FEDER	Moins développées	Total	394 599 999,00	42,31%	390 781 652,21	99,03%	390 781 652,21	323 645 905,75	82,02%	14
7	FEDER	Moins développées	Total	213 997 143,00	70,00%	206 266 569,11	96,39%	196 210 395,24	131 927 258,64	61,65%	61
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	311 942 321,00	61,00%	425 148 107,03	136,29%	292 025 313,89	208 957 686,89	66,99%	239
11	FEDER REACT- EU		Total	10 752 232,00	85,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
9	FEDER	Moins développées	Total	32 941 248,00	85,00%	32 941 248,00	100,00%	32 941 248,00	30 796 242,80	93,49%	14
Total	FEDER	Moins développées		1 602 087 077,00	58,68%	1 708 956 901,27	106,67%	1 469 318 750,85	1 009 677 438,31	63,02%	1 198
Total	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		311 942 321,00	61,00%	425 148 107,03	136,29%	292 025 313,89	208 957 686,89	66,99%	239
Total	FEDER REACT- EU			279 558 021,00	91,57%	45 869 625,33	16,41%	45 869 625,33	1 098 223,64	0,39%	21
Total général				2 193 587 419,00	63,20%	2 179 974 633,63	99,38%	1 807 213 690,07	1 219 733 348,84	55,60%	1 458

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Moins développées	058	01	07	07	01		01	FR94	8 610 609,69	8 610 609,69	3 885 108,74	7
1	FEDER	Moins développées	058	01	07	07	01		20	FR94	20 581 945,79	20 581 945,79	15 188 314,08	1
1	FEDER	Moins développées	058	01	07	07	01		22	FR94	421 834,15	421 834,15	0,00	1
1	FEDER	Moins développées	058	01	07	07	01		24	FR94	9 016 840,77	9 016 840,77	1 837 405,85	6
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		01	FR94	28 472 716,29	28 472 716,29	26 606 734,68	4
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		02	FR94	2 329 575,76	2 329 575,76	394 508,59	9
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		03	FR94	9 274,00	9 274,00	7 690,91	1
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		11	FR94	99 492,64	99 492,64	51 024,82	1
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		13	FR94	764 624,32	764 624,32	125 825,80	1
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		17	FR94	1 518 461,28	1 518 461,27	1 037 381,72	4
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		20	FR94	15 262 383,25	15 262 383,25	2 732 489,01	25
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		22	FR94	5 190 779,39	5 190 779,39	1 049 436,23	16
1	FEDER	Moins développées	060	01	07	07	01		24	FR94	11 141 639,39	11 111 852,02	4 224 935,70	23
1	FEDER	Moins développées	061	01	07	07	01		01	FR94	516 824,08	516 824,09	228 401,46	1
1	FEDER	Moins développées	061	01	07	07	01		02	FR94	248 566,47	248 566,47	160 450,80	2
1	FEDER	Moins développées	061	01	07	07	01		22	FR94	3 272 050,28	3 272 050,28	0,00	6
1	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	01		03	FR94	5 311 111,02	4 247 042,90	4 226 952,91	12
1	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	01		08	FR94	1 355 412,22	1 355 412,22	1 176 278,88	5
1	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	01		10	FR94	803 353,80	456 067,68	431 666,49	5
1	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	01		13	FR94	371 588,23	371 588,23	382 729,44	2
1	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	01		17	FR94	2 523 965,87	1 666 397,93	2 058 260,56	11
1	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	01		20	FR94	5 993 525,87	5 993 525,87	5 870 628,21	8
1	FEDER	Moins développées	063	01	07	07	01		24	FR94	4 996 352,33	4 603 862,17	602 084,23	14
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		02	FR94	306 756,63	251 458,77	103 903,01	3
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		03	FR94	501 826,32	241 375,98	500 515,52	2
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		05	FR94	595 123,62	476 098,90	636 752,31	1
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		06	FR94	484 434,73	339 104,31	250 537,76	1
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		07	FR94	556 831,49	268 574,17	646 286,89	3
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		08	FR94	303 701,30	303 701,30	262 777,55	1
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		10	FR94	1 359 581,65	928 516,64	1 079 927,02	5
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		12	FR94	68 640,00	54 912,00	0,00	1
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		13	FR94	1 852 822,69	833 770,21	1 924 282,90	5
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		17	FR94	8 219 442,65	8 219 442,65	6 149 571,93	27
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		19	FR94	2 449 056,01	2 449 056,01	2 050 209,77	11
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		20	FR94	6 816 869,22	4 972 174,90	4 576 602,63	14
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		22	FR94	999 114,13	884 837,42	236 667,89	8
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		24	FR94	1 910 629,36	1 779 802,66	412 245,46	11
1	FEDER	Moins développées	065	01	07	07	01		22	FR94	3 790 937,84	3 790 937,84	1 124 378,22	7
2	FEDER	Moins développées	047	01	07	07	02		13	FR94	37 125 426,91	37 125 426,91	8 504 294,59	2
2	FEDER	Moins développées	078	01	07	07	02		18	FR94	4 041 992,47	4 041 992,47	660 445,18	8
2	FEDER	Moins développées	078	01	07	07	02		24	FR94	102 050,00	102 050,00	0,00	1
2	FEDER	Moins développées	079	01	07	07	02		13	FR94	316 189,44	316 189,44	87 032,25	2
2	FEDER	Moins développées	081	01	07	07	02		20	FR94	2 880 210,58	2 880 210,58	1 735 134,46	3
3	FEDER	Moins développées	001	01	01	01	03		07	FR94	187 407,00	74 962,80	0,00	1
3	FEDER	Moins développées	001	01	01	01	03		14	FR94	48 942,86	24 471,43	0,00	1
3	FEDER	Moins développées	001	01	01	07	03		03	FR94	176 887,30	88 088,35	0,00	1
3	FEDER	Moins développées	001	01	01	07	03		07	FR94	1 898 997,36	764 797,75	0,00	3
3	FEDER	Moins développées	001	01	01	07	03		13	FR94	123 760,00	52 629,00	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension									Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues	
3	FEDER	Moins développées	001	01	01	07	03		15	FR94	405 288,00	202 643,20	0,00	1	
3	FEDER	Moins développées	001	01	01	07	03		24	FR94	300 144,00	129 960,00	0,00	1	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		03	FR94	61 602 928,49	23 617 535,97	47 046 257,19	110	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		06	FR94	297 860,15	148 930,08	293 152,65	1	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		07	FR94	98 417 789,62	43 894 973,58	60 882 550,85	90	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		10	FR94	1 713 791,29	465 635,94	541 544,32	6	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		11	FR94	13 323 503,49	5 310 745,10	1 490 478,99	6	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		12	FR94	32 310,00	16 155,00	0,00	1	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		13	FR94	2 813 264,46	1 219 325,28	2 388 624,40	16	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		15	FR94	229 147,96	135 852,18	16 390,41	2	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		17	FR94	569 726,63	279 063,31	573 742,56	6	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		20	FR94	44 000,00	22 000,00	40 121,57	1	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		21	FR94	108 828,48	48 168,47	109 654,19	2	
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		24	FR94	9 325 775,64	4 627 561,59	2 555 263,48	22	
3	FEDER	Moins développées	001	03	07	07	03		16	FR94	30 000 000,00	30 000 000,00	16 562 500,00	2	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		03	FR94	314 016,00	162 889,30	245 829,99	9	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		07	FR94	313 686,20	154 219,50	188 459,00	9	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		10	FR94	118 500,00	59 250,00	118 500,00	2	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		13	FR94	147 999,00	75 978,00	79 931,00	4	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		15	FR94	6 641 837,72	6 630 693,89	4 403 972,66	2	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		17	FR94	36 000,00	18 000,00	36 000,00	1	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		20	FR94	167 555,00	90 000,00	106 835,00	3	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		21	FR94	13 350,00	6 675,00	13 350,00	1	
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		24	FR94	23 776 045,33	22 856 137,36	15 700 764,62	81	
3	FEDER	Moins développées	072	01	07	01	03		17	FR94	5 118 196,03	5 118 196,03	518 927,49	4	
3	FEDER	Moins développées	074	01	07	07	03		15	FR94	106 052 691,87	32 339 880,26	33 438 968,01	51	
3	FEDER	Moins développées	074	01	07	07	03		18	FR94	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	2	
3	FEDER	Moins développées	075	01	07	07	03		15	FR94	26 148 737,69	26 148 737,69	22 935 608,09	10	
3	FEDER	Moins développées	082	01	01	07	03		13	FR94	187 883,23	75 153,29	0,00	1	
3	FEDER	Moins développées	082	01	07	07	03		04	FR94	71 235,62	35 617,81	0,00	1	
3	FEDER	Moins développées	082	01	07	07	03		07	FR94	150 481,11	65 472,50	0,00	2	
3	FEDER	Moins développées	082	01	07	07	03		13	FR94	6 818 494,00	3 084 085,48	3 202 851,93	36	
3	FEDER	Moins développées	082	01	07	07	03		14	FR94	88 997,50	44 498,75	8 197,50	2	
3	FEDER	Moins développées	082	01	07	07	03		15	FR94	19 651,79	9 825,90	0,00	1	
3	FEDER	Moins développées	082	01	07	07	03		24	FR94	989 860,14	824 969,63	507 365,27	14	
3	FEDER	Moins développées	102	01	01	07	03		15	FR94	267 298,08	133 649,04	0,00	2	
3	FEDER	Moins développées	102	01	07	07	03		03	FR94	1 166 206,44	504 711,34	0,00	6	
3	FEDER	Moins développées	102	01	07	07	03		07	FR94	675 824,20	301 973,06	0,00	3	
3	FEDER	Moins développées	102	01	07	07	03		13	FR94	882 261,41	359 865,50	0,00	5	
3	FEDER	Moins développées	102	01	07	07	03		15	FR94	916 707,08	429 366,14	0,00	3	
3	FEDER	Moins développées	102	01	07	07	03		24	FR94	2 031 083,83	913 581,84	108 282,04	12	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	01	04		10	FR94	11 974 200,28	7 175 953,68	12 635 125,33	61	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	01	04		17	FR94	786 560,25	471 936,15	920 431,86	5	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	01	04		18	FR94	11 505,90	11 505,90	11 505,90	1	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		03	FR94	260 531,94	91 186,17	0,00	2	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		10	FR94	20 943 513,24	14 195 541,48	12 561 768,62	35	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		14	FR94	807 165,86	380 646,78	914 394,17	2	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		17	FR94	533 688,00	186 790,80	240 887,86	2	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		20	FR94	566 697,50	198 344,15	604 802,50	3	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		22	FR94	718 333,00	251 416,55	585 066,21	1	
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		24	FR94	1 700 997,07	1 271 954,52	12 852,41	6	
4	FEDER	Moins développées	011	01	07	07	04		10	FR94	22 182 948,45	8 093 450,83	11 885 248,55	8	
4	FEDER	Moins développées	012	01	07	01	04		10	FR94	2 722 104,00	1 633 262,40	1 353 861,59	1	

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension									Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues	
4	FEDER	Moins développées	013	01	07	07	04		10	FR94	36 217 271,31	36 217 271,31	3 110 914,48	4	
4	FEDER	Moins développées	013	01	07	07	04		18	FR94	32 200 447,70	32 200 447,70	2 911 930,10	14	
4	FEDER	Moins développées	013	01	07	07	04		22	FR94	304 126,50	304 126,50	598 739,61	1	
4	FEDER	Moins développées	036	01	07	07	04		12	FR94	71 900,00	71 900,00	72 305,81	1	
4	FEDER	Moins développées	043	01	07	01	04		12	FR94	68 724 816,78	68 724 816,78	50 773 128,27	21	
4	FEDER	Moins développées	043	01	07	01	04		18	FR94	30 073 356,80	30 073 356,80	0,00	1	
4	FEDER	Moins développées	043	01	07	01	04		24	FR94	10 767 685,26	10 767 685,26	0,00	5	
4	FEDER	Moins développées	043	01	07	07	04		12	FR94	6 671 883,00	6 671 883,00	3 960 182,69	6	
4	FEDER	Moins développées	043	01	07	07	04		24	FR94	1 090 000,00	1 090 000,00	667 337,35	1	
4	FEDER	Moins développées	090	01	07	07	04		22	FR94	13 452 294,41	13 452 294,41	9 971 073,20	10	
4	FEDER	Moins développées	090	01	07	07	04		24	FR94	263 256,96	263 256,96	288 994,00	1	
5	FEDER	Moins développées	017	01	07	07	06		11	FR94	188 681,60	188 681,60	0,00	1	
5	FEDER	Moins développées	018	01	07	07	06		22	FR94	3 069 144,80	3 069 144,80	0,00	2	
5	FEDER	Moins développées	020	01	07	07	06		11	FR94	109 026 612,21	109 026 612,21	47 197 688,38	14	
5	FEDER	Moins développées	085	01	07	07	06		22	FR94	8 095 946,77	8 041 455,55	5 580 595,66	36	
5	FEDER	Moins développées	087	01	07	07	05		12	FR94	10 665 448,10	10 665 448,10	9 994 430,19	7	
5	FEDER	Moins développées	087	01	07	07	05		22	FR94	1 449 249,23	1 449 249,23	486 686,58	2	
5	FEDER	Moins développées	089	01	07	07	06		11	FR94	179 840,00	179 840,00	104 224,00	1	
5	FEDER	Moins développées	093	01	07	07	06		15	FR94	53 231 077,73	53 231 077,73	28 292 139,56	29	
5	FEDER	Moins développées	094	01	07	07	06		15	FR94	11 786 631,37	11 786 631,37	237 718,58	3	
6	FEDER	Moins développées	036	01	07	07	07		12	FR94	390 781 652,21	390 781 652,21	323 645 905,75	14	
7	FEDER	Moins développées	049	01	07	07	10		19	FR94	25 423 690,91	25 423 690,91	19 113 952,38	4	
7	FEDER	Moins développées	050	01	07	07	10		19	FR94	32 611 679,75	32 611 679,75	25 742 957,10	2	
7	FEDER	Moins développées	051	01	07	07	10		19	FR94	81 927 092,65	81 927 092,65	44 424 081,74	6	
7	FEDER	Moins développées	053	01	07	07	09		20	FR94	17 600 495,10	17 600 495,10	16 876 556,15	5	
7	FEDER	Moins développées	053	01	07	07	09		21	FR94	8 733 333,32	4 366 666,66	6 900 722,20	2	
7	FEDER	Moins développées	055	01	07	01	09		18	FR94	632 603,18	632 603,18	529 187,61	9	
7	FEDER	Moins développées	055	01	07	01	09		21	FR94	780 249,92	624 199,94	358 945,10	1	
7	FEDER	Moins développées	055	01	07	01	09		24	FR94	4 440 024,41	4 261 823,59	345 464,79	7	
7	FEDER	Moins développées	055	01	07	07	09		15	FR94	215 579,02	215 579,02	224 304,86	1	
7	FEDER	Moins développées	055	01	07	07	09		21	FR94	12 039 921,16	12 039 921,16	9 363 422,25	9	
7	FEDER	Moins développées	055	01	07	07	09		24	FR94	11 018 054,14	9 895 142,54	6 524 557,16	10	
7	FEDER	Moins développées	112	01	07	07	09		20	FR94	6 611 500,74	6 611 500,74	1 523 107,30	5	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	038	01	07	07	07		12	FR94	146 626 022,00	82 365 625,63	46 535 176,31	3	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	040	01	07	07	07		12	FR94	42 498 809,42	42 498 809,42	5 386 552,69	6	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	072	01	07	01	03		17	FR94	39 302 530,61	34 629 662,68	53 439 151,56	12	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	087	01	07	07	05		22	FR94	8 272 800,00	8 272 800,00	0,00	1	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	087	01	07	07	05		22	FR94	49 837 651,66	49 837 651,66	23 729 993,70	15	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	087	01	07	07	05		24	FR94	6 700 000,00	6 700 000,00	1 125 004,90	1	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	07	07	03		03	FR94	44 797 410,28	24 140 561,56	30 574 293,66	77	
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	07	07	03		07	FR94	84 626 427,38	42 336 975,10	45 926 327,61	119	

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	07	07	03		08	FR94	1 588 267,68	794 133,84	1 564 692,77	1
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	07	07	03		24	FR94	898 188,00	449 094,00	676 493,69	4
10	FEDER REACT-EU		013	01	07	07	13		24	FR94	668 867,00	668 867,00	0,00	1
10	FEDER REACT-EU		021	01	07	07	13		11	FR94	2 521 706,43	2 521 706,43	0,00	2
10	FEDER REACT-EU		051	01	07	07	13		19	FR94	13 243 806,56	13 243 806,56	0,00	6
10	FEDER REACT-EU		053	01	07	07	13		24	FR94	7 373 000,00	7 373 000,00	0,00	1
10	FEDER REACT-EU		072	01	02	07	13		24	FR94	6 307 731,23	6 307 731,23	0,00	1
10	FEDER REACT-EU		075	01	07	07	13		15	FR94	6 809 998,10	6 809 998,10	0,00	1
10	FEDER REACT-EU		087	01	07	07	13		22	FR94	2 382 310,00	2 382 310,00	0,00	2
10	FEDER REACT-EU		087	01	07	07	13		24	FR94	4 420 597,93	4 420 597,93	0,00	3
10	FEDER REACT-EU		090	01	07	07	13		22	FR94	1 253 139,00	1 253 139,00	1 098 223,64	2
10	FEDER REACT-EU		090	01	07	07	13		24	FR94	454 128,00	454 128,00	0,00	1
10	FEDER REACT-EU		094	01	07	07	13		23	FR94	434 341,08	434 341,08	0,00	1
9	FEDER	Moins développées	121	01	07	07			18	FR94	19 155 632,43	19 155 632,43	17 993 763,36	10
9	FEDER	Moins développées	121	01	07	07			24	FR94	12 611 743,37	12 611 743,37	11 785 864,53	1
9	FEDER	Moins développées	122	01	07	07			18	FR94	160 500,00	160 500,00	127 250,00	2
9	FEDER	Moins développées	123	01	07	07			18	FR94	1 013 372,20	1 013 372,20	889 364,91	1
11	FEDER REACT-EU		121	01	07	07			24	FR94				

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	10	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus	4	0,00		0,00	

par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

1. Mise en œuvre du plan d'évaluation du programme

Conformément à l'article 56-3 du règlement 1303/2013 portant dispositions communes, « l'autorité de gestion veille à ce que des évaluations de chaque programme soient effectuées, y compris des évaluations visant à en évaluer l'efficacité, l'efficience et l'impact, sur la base du plan d'évaluation, et que chacune de ces évaluations fasse l'objet d'un suivi correct, conformément aux règles spécifiques de chaque Fonds ».

Le Plan d'évaluation du PO FEDER a été établi au cours de l'année 2015 et soumis à l'approbation de la Commission dans les délais prévus par le règlement cadre et validé par le Comité National de Suivi du 07 octobre 2015.

1. Evaluations menées sur le programme

En 2018, l'Autorité de gestion a mené une évaluation à mi-parcours de mise en œuvre couvrant tous les axes du programme.

En 2019 une évaluation thématique d'impact à mi-parcours a été conduite sur les axes 1, 3 et 8 sur la problématique de l'innovation et compétitivité des entreprises.

Dans la continuité des réalisations précédentes, l'Autorité de gestion poursuit les travaux sur les autres champs d'intervention du PO. En 2020, le Comité Régional d'Évaluation a ainsi été consulté pour l'examen du cahier des charges de l'étude visant l'évaluation d'impact certaines les priorités d'investissements (Pi 1a, 2a, 4c, 5b, 6c, 6d, 9a, 9b et 10a).

1. Prochaine étape en matière d'évaluation

Les priorités qui feront l'objet d'une évaluation ont été regroupées pour permettre une consultation en plusieurs lots :

- Lot 1 : Infrastructures de recherche et stratégie numérique,
- Lot 2 : Economie sobre en carbone, Mobilité durable,
- Lot 3 : Adaptation au changement climatique, Gestion des ressources, Valorisation du patrimoine,

- Lot 4 : Education/formation, Services à la population.

Ces travaux prendront en compte à la fois de la persistance de la crise sanitaire, de la nécessité de disposer d'un nombre significatif de dossiers soldés, et de la quasi intégralité des dossiers préprogrammés.

Enfin, il importe de rappeler et conformément à l'article 114-2 du règlement 1303/2013 portant dispositions communes, l'Autorité de gestion devra soumettre à la Commission Européenne, « un rapport résumant les résultats des évaluations effectuées pendant la période de programmation et les principaux résultats et réalisations du programme opérationnel, en fournissant des observations sur les informations transmises ». Suivant la réglementation, ce document, sera transmis à la Commission, *via* SFC, au plus tard le 31 décembre 2022.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Voir le document joint en annexe au RAMO

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	24 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	17 avr. 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	La Financière Région Réunion
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Île de la Réunion
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution

relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds de fonds
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Fonds européen d'investissement
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Fonds Européen d'Investissement
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	37 B AVENUE JF KENNEDY L-2968 LUXEMBOURG
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Désignation de la BEI, du FEI ou des institutions financières internationales
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	12 sept. 2017
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	50 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	24 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	24 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00

14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	50 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	24 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	24 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	26 000 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	26 000 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	2 029 523,85
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	1 872 332,44
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	157 191,41
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	4 515,48
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion	0,00

active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	26 000 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	26 000 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	26 000 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00

II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Co-Investissement en haut de bilan : ESSOR PME Ile de la Réunion
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique du Fonds de fonds
8.2. Fonds de fonds associé	La Financière Région Réunion
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Oui
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non

9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme accomplissant directement des tâches d'exécution
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	APICAP
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	2 rue Goethe 75116 Paris France
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	AMI établi par le FEI
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	5 nov. 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	10 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 800 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	4 800 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	10 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 800 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	4 800 000,00

15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	5 200 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	5 200 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	700 186,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	609 411,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	90 775,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	2.2. Co-Investissement en haut de bilan : ESSOR PME Ile de la Réunion
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	3 525 314,82
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 692 151,11
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	3 311 702,86
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 589 617,37
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 589 617,37
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00

25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	1 722 085,49
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	7
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	7
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	7
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	7
29.2.1. dont micro-entreprises	7
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	1 722 085,49
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	1 722 085,49
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	1,60
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,88
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	3 533 344,86
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	

35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	775 342,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	775 342,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	5 200 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	5 200 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	5 200 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	10,00

41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	7,00
---	------

II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]

5. Nom de l'instrument financier	Prêt avec partage de risques pour les TPE-PME
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique du Fonds de fonds
8.2. Fonds de fonds associé	La Financière Région Réunion
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière	Organisme accomplissant directement des tâches d'exécution

internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	BFCOI
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	58 rue Alexis de Villeneuve Saint Denis, Ile de la Réunion, France
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	AMI établi par le FEI
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	14 juin 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	37 200 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	17 856 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	17 856 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	20 890 768,44
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	10 029 488,85
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	10 029 488,85
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	10 861 279,59
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	10 861 279,59
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	66 416,52
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	66 416,52
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement	

(UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt avec partage de risques pour les TPE-PME
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	36 913 470,22
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	17 718 465,71
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	35 506 799,84
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	17 043 263,92
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	17 043 263,92
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	18 463 535,92
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	390
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	390
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	360
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	360
29.2.1. dont micro-entreprises	356
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	24
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de	879 323,25

paiement sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	18 463 535,92
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	18 463 535,92
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	1,67
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	2,00
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	41 079 999,50
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	679,52
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	3 089 434,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	3 089 434,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant	0,00

nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	19 344 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	10 865 272,59
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	10 865 272,59
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	84,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	360,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
Agrandissement de l'aéroport ARRG	2020FR16RFMP001	Approuvé	156 923 330,00	128 491 741,00	2020, T2	16 août 2021	2017, T1	2022, trimestre 4	8 - 7c	19,00	Construction	Lancement du chantier principal (nouvelle aérogare) en octobre 2021	16 sept. 2016	<p>Au regard des conséquences de la crise, le projet a vu son planning et son plan de financement être modifiés en septembre 2020. Cette modification a été intégrée au dossier final.</p> <p>Le GP a été soumis à l'avis de l'expert indépendant en Novembre 2020 et finalement approuvé tacitement par la Commission européenne en août 2021.</p> <p>Les travaux de construction de la nouvelle aérogare (principale composante du programme d'investissements) ont été programmés et ont démarré en octobre 2021.</p>
Nouvelle Route du Littoral avec TCSP (suite décision Grand Projet approuvée au titre du PO 2007-2013)	2016FR16RFMP002	Approuvé	2 023 567 636,00	454 421 027,00	2016, T4	4 avr. 2017	2014, T1	2024, trimestre 2	6 - 7c	82,00	Construction avancée	Linéaire réalisé à 80 %	6 nov. 2013	<p>Au regard des contraintes de matériaux, bloquantes pour la mise en œuvre de la solution initiale pour la digue restant à réaliser et des délais de réalisation de la nouvelle solution technique, comportant un second grand viaduc de 2km et arrêtée dans le cadre des « accords de Matignon3 » signés en mars 2022 entre l'État et la Région, il sera proposé à la Commission de circonscrire le périmètre du projet au Viaduc déjà réalisé et sur lequel a porté exclusivement les dépenses soutenues par le programme.</p> <p>L'ouvrage de 8km entre St Denis et La Grande Chaloupe, correspondant à 80 % de la valeur cible de l'indicateur de réalisation doit être opérationnel et mis en service définitivement dans le courant du second semestre 2022.</p>
THD	2017FR16RFMP001	Approuvé	250 462 700,44	150 758 419,00	2018, T2	30 nov. 2018	2019, T4	2021, trimestre 4	2 - 2a	4,00	Construction	Démarrage des travaux en 2020. 10 912 locaux sont raccordables au 31/12/2021	22 mai 2019	<p>Après un décalage temporel dû à un recours juridique en 2019, le planning des déploiements a été impacté par la crise sanitaire en 2020.</p> <p>Les premières prises ont été déployées fin 2020, et commercialisées début 2021</p> <p>Les conditions préalables liées aux autorisations environnementales et à l'obtention de la décision des Aides d'Etat ont été remplies respectivement en juin et août 2021.</p>
Traitement amont des déchets	2020FR16RFMP003	Notification/soumission à la CE prévue	0,00	0,00	2020, T2		2020, T4	2022, trimestre 4	5 - 6a	0,00	Construction	Lancement du chantier en septembre 2021	3 janv. 2019	<p>L'accompagnement par Jaspers du dossier Grand projet est en cours de finalisation avec la possibilité que les conditions d'un CGP ne soient pas remplies.</p> <p>Le dossier a été réajusté au regard de la modification du PO déposée fin 2019 conformément aux éléments présentés en Comité de suivi de novembre 2019.</p> <p>Le chantier de travaux a été lancé en septembre 2021</p>

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

• Nouvelle Route du Littoral avec TCSP

Les difficultés à faire autoriser et exploiter des matériaux en roches massives en quantités suffisantes sur l'île de la Réunion a conduit le maître d'ouvrage à proposer une solution alternative pour la finalisation de la dernière digue de la NRL, déjà réalisée à 80 %. C'est donc une solution « tout VIADUC » qui a été retenue et qui a fait l'objet d'un accord en l'État et la Région, dit « Accord de Matignon 3 » signé en mars 2022 pour finaliser la totalité de l'ouvrage.

Les délais d'études et de travaux nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle de cette solution finale rendent désormais la livraison intégrale de l'ouvrage incompatible avec les délais du programme 14-20 au regard des règles de clôture. Néanmoins, les digues déjà réalisées et la partie Viaduc (sur laquelle a porté l'intégralité du cofinancement FEDER), sera livrée et ouverte à la circulation fin-2022. Il convient de souligner que cette partie de l'ouvrage représente 80 % de l'objectif de l'indicateur de réalisation portant sur la longueur de TCSP.

Dès lors, il sera demandé à la Commission de pouvoir circonscrire le périmètre du projet à la liaison Saint Denis-Grande Chaloupe.

La date d'achèvement prévisionnelle serait alors ajustée à l'ouverture opérationnelle de cette partie, en T4 2022.

• Traitement amont des déchets

Les services de l'AG Région avaient proposé aux deux porteurs de projet potentiels, identifiés initialement, un accompagnement sur la méthodologie GP.

SYDNE n'a pas donné suite à cette proposition. L'abandon de ce projet a été acté au regard des délais nécessaires pour les procédures GP, aides d'état et du PO (cf. CNS novembre 2019).

ILEVA est accompagné par JASPERS depuis mai 2017, les études liées à ce GP n'ayant toutefois démarré qu'en janvier 2019.

Dans un contexte de fin de programmation, le CNS de novembre 2019 a acté la concentration des moyens communautaires sur la partie de traitement amont, au regard des incertitudes liées tant aux conditions financières finales soutenant l'équilibre économique du projet UVE, qu'à l'obtention des décisions des aides d'état et autorisations environnementales ICPE. La modification de programme déposée fin 2019 a pris en compte ces éléments, le GP ayant été à ce titre rebaptisé « Traitement Amont des déchets ».

Depuis, les conditions financières liées au contrat de rachat par EDF de l'électricité produite ont été stabilisées début 2020 (délibération de la Commission de régulation de l'énergie / CRE du 06 février 2020), et les décisions liées aux aides d'état et autorisation environnementale ont été obtenues en 2021.

Le porteur de projet avec l'appui de JASPERS a procédé à l'actualisation du dossier GP afin d'intégrer l'ensemble de ces ajustements.

Ces derniers travaux avec JASPERS ont fait ressortir une interrogation nouvelle sur la qualification du projet au regard de la définition réglementaire d'un Grand projet. Les précisions apportées au dossier révisé amèneraient in fine à retenir un coût total éligible inférieur à 50 Millions d'euros, soit en dessous du seuil de définition d'un Grand projet tel que fixé dans le règlement général.

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - INVESTIR DANS LES LEVIERS DE CROISSANCE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	10 - Volet REACT UE du PO FEDER 14-20 de La Réunion
-----------------	---

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique dédiée au volet REACT UE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - AMELIORER L'ACCES AUX TIC PAR UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES
-----------------	--

--

Axe prioritaire	4 - PROGESSER VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET L'AUTONOMIE ELECTRIQUE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 - SOUTENIR L'OUVERTURE ET LES PERFORMANCES DU TERRITOIRE EN INVESTISSANT DANS LES INFRASTRUCTURES D'ECHANGE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	7 - REpondre A LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE EN AUGMENTANT LES SERVICES A LA POPULATION
-----------------	--

--

Axe prioritaire	8 - COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2014-2020
-----------------	---

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
1	2 701 736,98	2,62%
10	9 355 609,27	3,79%
4	111 098 896,42	70,41%
5	10 747 153,26	7,66%
6	66 137 764,64	39,61%
8	49 904 085,06	26,23%
Total	249 945 245,65	18,03%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	19 mai 2022			2222660343	Résumé à l'intention des citoyens		

Total de contrôle pour toutes les données structurées: 59997536

Gravité	Code	Messages
		d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 103,92 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO02, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 108,45 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2a, indicateur: IS01, catégorie de région: L, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 115,48 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 132,44 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: L, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 191,96 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 198,56 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO05, catégorie de région: L, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 242,73 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 7c, indicateur: IS14, catégorie de région: O, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 341,18 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO03, catégorie de région: L, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 675,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: -, indicateur: IS19, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.56	Dans le tableau 3B, la somme de CO02, CO03, CO04 et CO05 est inférieure au nombre d'entreprises bénéficiaires d'un soutien (CO01) (2032 < 2340).